

N° 15

Juillet 1996

# SAMUDRA

REVUE

COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PECHE

REGARDS SUR LE MARINE STEWARDSHIP COUNCIL

LA PÊCHE "ÉLECTRIQUE" AU VIETNAM

LES FEMMES DE LA PÊCHE AUX ILES FIDJI

LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT EN NOUVELLE-CALÉDONIE DU SUD

LES MUTATIONS DU LAC VICTORIA

UNION EUROPÉENNE: LES ACCORDS DE "NOUVELLE GÉNÉRATION"

L'EUROPE BLEUE

RELATIONS DE GENRES

BRÈVES

# Sommaire

SAMUDRA N° 15 JUILLET 1996 REVUE TRIANNUELLE D'ICSF

<input type="checkbox"/> EDITORIAL	1
<hr/>	
<input type="checkbox"/> VIETNAM Une méthode choquante	3
<hr/>	
<input type="checkbox"/> AUSTRALIE Inutile de nier la réalité	8
<hr/>	
<input type="checkbox"/> INDE Une victoire pour les travailleurs de la pêche	13
<hr/>	
<input type="checkbox"/> REGARD SUR LE MSC Un nouvel espoir pour les pêches maritimes	15
<hr/>	
<input type="checkbox"/> REGARD SUR LE MSC Un label par qui, pour qui ?	19
<hr/>	
<input type="checkbox"/> REGARD SUR LE MSC Sous l'habit vert	21
<hr/>	
<input type="checkbox"/> REGARD SUR LE MSC Point de vue du Tiers-monde	22
<hr/>	
<input type="checkbox"/> FIDJI Les femmes face aux obstacles	26
<hr/>	
<input type="checkbox"/> KENYA L'avenir incertain du lac Victoria	34
<hr/>	
<input type="checkbox"/> UNION EUROPEENNE Les accords de "nouvelle génération"	37
<hr/>	
<input type="checkbox"/> EUROPE Quel bleu pour l'Europe bleue?	41
<hr/>	
<input type="checkbox"/> RELATIONS DE GENRES Accents différents, problèmes semblables	46
<hr/>	
<input type="checkbox"/> DOCUMENT Il faut repenser l'aquaculture	50
<hr/>	
<input type="checkbox"/> LIVRES L'évangile scientifique est-il crédible?	52
<hr/>	
<input type="checkbox"/> BREVES Japon, Colombie-Britannique, Egypte, Corée du Sud, Malaisie, Californie, Russie, Australie	54
<hr/>	

# **Quand le poisson se met au vert**

Il faut deux mains pour applaudir. Et lorsqu'il s'agit de mains de géants - la société multinationale Unilever et le Fonds mondial pour la nature (wwf) - cela peut faire du bruit ! Le msc (Marine Stewardship Council ou Conseil pour la gestion des ressources marines) que ces deux protagonistes sont en train de mettre sur pied, devrait précisément provoquer des effets fulgurants.

La firme Unilever vend pour 900 millions de dollars de produits de la mer et représente 20 % du marché européen et américain du poisson congelé. Elle fait donc alliance avec une organisation écologiste pour "assurer la viabilité à long terme des stocks mondiaux de poissons et la santé des écosystèmes marins dont ils dépendent". Au Royaume-Uni, les media ont longuement parlé de cette initiative. Dans le Times on a pu lire : "En ces dernières années du XXème siècle, une nouvelle alliance se fait jour : c'est un vaste programme d'action, impitoyable, dépourvu de considérations sentimentales et qui échappe complètement aux gouvernements. Après des années de méfiance réciproque et de tensions, les défenseurs de l'environnement et les industriels, les espadrilles et le costume trois pièces, essaient de trouver ensemble des solutions..." Pour le Daily Telegraph, le MSC est bel et bien "l'une des plus importantes initiatives qui aient été prises pour arrêter la dégradation des stocks de poissons depuis que l'Islande s'est mise sur le pied de guerre à propos de la morue dans les années 1970."

Ces déclarations sont-elles justifiées ? Si l'on était dans une situation de monopole, avec Unilever comme seul acheteur de poisson, le msc l'aiderait à boucler le marché mondial de gros. Malheureusement, dans la réalité ce n'est pas le cas. Le Japon est, de loin, le premier consommateur de poisson du monde. Mais ce marché échappe complètement à l'influence du géant anglo-hollandais. C'est la même chose pour les circuits de la distribution chez les "Tigres de l'Asie". En tant qu'initiative visant à piéger le marché, ce marché qui constitue depuis longtemps un chaînon manquant dans la gestion des pêcheries, le msc est une bonne chose, surtout s'il vient à compléter les règlements et instruments juridiques en vigueur. Sans doute les pêcheurs qui utilisent des engins respectueux de l'environnement (filet maillant, palangre, pièges et casiers...) gagneront-ils à la mise en oeuvre de ce msc. Si les marchés intérieurs de leur pays jouent le jeu de la concurrence, ils devraient accroître leurs revenus en produisant du poisson "vert".

Cela ne veut pas dire que ce poisson va remplacer le "mauvais" poisson, celui qui est capturé par des méthodes non respectueuses de l'environnement. Au mieux, les consommateurs éclairés constituent un "créneau". De même que ceux-ci achètent des légumes "bio", ils pourront acheter du poisson muni du label vert. Pour en arriver là, il faudra mieux faire apparaître la qualité des produits à l'étal. Le "mauvais" poisson ne sera pas, pour autant, éliminé. Le poisson "vert" et "l'autre" se retrouveront côté à côté. En agissant uniquement sur les mécanismes du marché, on n'obtient que des résultats partiels.

Si l'objectif est véritablement de faire durer les ressources halieutiques sur le long terme, il ne suffit pas d'en rester là. Toute politique de développement durable doit également intégrer des critères sociaux pour tenir compte des intérêts économiques majeurs des communautés de pêcheurs. Elle doit favoriser l'utilisation de techniques de pêche sélectives. Et la mise en œuvre des principes d'une pêche durable se fera sur la base du plus large consensus. Il ne faut pas que le MSC pénalise indûment les pêcheurs qui utilisent les "mauvaises" techniques de pêche. Il devrait trouver les moyens de les encourager à adopter des méthodes plus respectueuses de l'environnement, peut-être par le biais d'un certain soutien aux revenus. Parce qu'elles se méfient beaucoup d'Unilever, les communautés de pêcheurs, celles du Nord comme celles du Sud, ne font pas totalement confiance à ce msc. Beaucoup considèrent que le géant du commerce international n'est peut-être que le loup qui se glisse dans la peau de l'agneau. Avec les principes du développement durable, on peut assurément faire de bonnes affaires. Mais Unilever aurait pu tout aussi bien attendre que ces principes s'épanouissent d'eux-mêmes avant de les mettre au service des intérêts de la firme. Quoi qu'il en soit, les organisations de pêcheurs auraient pris cette initiative bien plus au sérieux si le Fonds mondial pour la nature (wwf) les avait auparavant consultées avant de plonger dans l'aventure.

Il est bien trop tôt pour bondir de joie devant le msc ou pour affirmer qu'il va arrêter le déclin des stocks de poissons, car son champ d'action ne comprendra peut-être finalement que le quart environ de la production mondiale. Comme le souligne l'un de nos commentateurs, ce msc semble indiquer l'évolution des politiques de gestion des pêches. Jusqu'à présent, dans ce domaine, on a été nonchalants. Si toutes les parties prenantes, les travailleurs de la pêche notamment, ne sont pas consultés et encouragés à participer aux divers programmes de gestion, ce sont les forces du marché qui prendront les devants, et les institutions étatiques et démocratiques seront de plus en plus marginalisées. Nous n'admettons pas que seule une intervention des forces du marché puisse conduire à des pêches durables. Le marché, nous aimerais bien le tenir en laisse et pouvoir exiger qu'il soit plus responsable et qu'il rende des comptes. Pour l'heure, partisans et critiques du Marine Stewardship Council s'opposent à partir de positions marquées par des choix idéologiques ou des principes incompatibles. Ce qui n'est pas pour surprendre.





Dans la lagune de Tarn Giang

# Une méthode choquante

**La commune de Quang Thai décide de faire quelque chose contre la pêche à l'électricité et à la dynamite**

**L**a lagune de Tam Giang se trouve exactement au centre du Vietnam dans la province de Thua Thien Hué. Elle possède deux ouvertures sur la mer. C'est, en fait, un système de lagunes formé par trois grands fleuves et de forts courants marins. Il présente trois bassins principaux et un chenal étroit séparé de la mer par des cordons dunaires.

Sa superficie totale est de 21 600 km<sup>2</sup>. Pendant la saison des pluies, l'eau est douce et les inondations prédominent. Mais d'habitude la lagune est peu profonde : environ 1,5 m. D'ailleurs, sa profondeur se réduit de plus en plus. Ses deux embouchures sont instables. Depuis plusieurs années, celle du sud est tantôt ouverte tantôt fermée. Dans cette partie de la lagune, cela se répercute sur les taux de salinité et sur les espèces présentes. Des travaux ont été réalisés avec soin pour établir une ouverture plus permanente. Ils ont été achevés en septembre 1995.

Parmi les ressources aquatiques de la lagune, on trouve des algues (utilisées pour la production d'agar), des herbes marines (utilisées comme engrains ou comme aliment du bétail), des crustacés (diverses espèces de crabe et de crevette), des mollusques (moules et palourdes), des poissons d'eau douce ou d'eau salée suivant la saison.

Environ 220 000 personnes vivent autour de la lagune. Elles tirent leur subsistance de ses ressources, de cultures dans les terres sableuses qui l'entourent et de la pêche en mer. La surexploitation intense des ressources aquatiques constitue pour ces gens un très grave problème. Selon des données recueillies par la Direction des pêches, le nombre des pêcheurs exerçant leur activité dans la lagune est passé de 5 575 en 1982 à 9 120 en 1993. Quant à la production, elle est passée de 4 042 tonnes en 1966 à 1 973 tonnes en 1994.

Si les statistiques concernant la pêche artisanale sont la plupart du temps incertaines, ces renseignements donnent cependant une idée de l'état des lieux. Et ils sont corroborés par les observations personnelles qui ont pu être faites. En inspectant une petite section de trois hectares, on a vu des dizaines de filets

calés au fond et des enclos constitués de nappes dont les mailles mesuraient entre 5 ou 7 mm, et même moins, bien que la dimension réglementaire soit fixée à 9 mm.

Il y avait trois embarcations motorisées qui ratissaient le fond (avec deux, trois ou quatre dragues) pour attraper des anguilles. En même temps, une vingtaine d'hommes et de femmes étaient dans l'eau jusqu'à la poitrine, avec de solides haveneaux en bambou qui peuvent aussi récolter l'herbe marine.

On a compté 12 bateaux qui se livraient à la "pêche électrique" à l'aide de batteries et de transformateurs qui délivrent une puissance de 220 volts capable d'éteindre toute forme de vie dans un rayon d'un mètre. Au même moment, dans un marais proche, sept hommes à pied, portant leur équipement sur le dos, ont été vus également en train de pêcher à l'électricité.

Partout dans la lagune il y a des engins passifs: fish corrals, filets calés au fond, carrelets, dispositifs concentrateurs de poissons et autres pièges. Plus près du rivage, il y a de grands pièges en filet, des cages et bassins à crevettes et poissons. Lorsqu'on approche de l'aéroport de Hué et que de l'avion on regarde la lagune, on a l'impression que chaque mètre carré de sa surface est utilisé. Et sur toute son étendue, qui chaque année se réduit et devient plus difficilement accessible, d'autres pêcheurs opèrent avec des engins actifs : filets maillants, filets poussés, filets trainés, cannes...

## Programme de recherche

Actuellement, un programme de recherche de deux ans est en cours pour étudier la gestion des ressources biologiques de la lagune de Tarn Giang. Financé par le Centre de recherches pour le développement international/IDRC (Canada) et par l'Agence du développement économique durable du Vietnam (qui est un programme d'aide conjoint IDRC-Agence canadienne pour le développement international/CIDA), le projet est réalisé par l'Université de l'agriculture et des forêts de Hué, l'Université des sciences de Hué et la Direction des pêches de la province. En tout dix-neuf chercheurs, membres de ces trois institutions, travaillent ensemble pour mieux

## Appel à la population

Comité populaire de Quang Thai République socialiste du Vietnam

Aux habitants de notre commune et des communes voisines

### Règlement pour la protection de l'environnement

Le présent règlement est conforme à la directive n° 01/CTUB (9 janvier 1996) de la province de Thua Thien Hué, qui interdit l'usage de la dynamite et de l'électricité dans les activités de pêche, et conforme au Programme du Comité populaire de Quang Dien visant à interdire la pêche électrique.

Dans la lagune de notre commune et dans les rizières alentour, le poisson et la crevette sont, depuis quelque temps, plus rares tandis que l'environnement et l'économie locale sont sérieusement touchés. La pratique de la pêche électrique en est la cause principale.

L'ensemble de la commune désapprouve depuis longtemps ce procédé. Un certain nombre de résolutions touchant cette question ont été envoyées aux autorités concernées. Cependant, rien n'a été fait. La pêche électrique continue, ce qui ne fait qu'augmenter les dégâts.

Maintenant, avec l'assistance des organisations et des services concernés, les autorités locales annoncent par le présent avis l'interdiction de la pêche à la dynamite et à l'électricité. Ce programme vise à réhabiliter nos ressources aquatiques locales et à améliorer l'économie locale et l'état de l'environnement.

Dans le passé, la commune de Quang Thai a enquêté sur cette pratique. Il est apparu que plus de la moitié des gens des communes de Quang Loi, Phong Chuong, Dien Hoa et Dien Loc utilisaient cette méthode destructrice.

Les rizières proches de la lagune sont endommagées, nos ressources aquatiques s'épuisent et ne peuvent se reconstituer. Si cela continue, elles auront bientôt disparu ce qui aura des conséquences négatives sur les revenus des pêcheurs. Compte tenu de ces problèmes, le Comité populaire de Quang Thai a adopté le règlement suivant :

I. La directive n°01CT/UB du Comité populaire provincial visant à interdire la pêche à la dynamite et à l'électricité s'applique à la communauté locale.

II. Il sera fait usage du haut-parleur pour annoncer le règlement aux familles pratiquant ce type de pêche. En même temps, on fera signer à tous les pêcheurs électriques une lettre où ils déclareront vouloir abandonner cette pratique. Ceci s'applique non seulement aux gens de Quang Thai mais aussi aux gens des communes voisines.

III. Toutes les personnes pratiquant la pêche électrique doivent se soumettre au présent règlement, en parler aux autres et les mobiliser pour qu'il soit respecté.

IV. Pendant quatre jours (du 16 au 19 mars 1996), on informera la population et on l'encouragera à respecter le règlement. Passé ce délai, les communes appliqueront strictement les pénalités pour les contrevenants.

V. Toute personne surprise à pratiquer la pêche électrique sera conduite au siège de la commune par le garde-champêtre.

VI. A la première infraction, le transformateur et l'équipement électrique du pêcheur sera confisqué, et l'amende sera équivalente à 70 % de la valeur de la batterie et du bateau.

VII A la seconde infraction, la commune confisquera tout l'équipement et chaque personne sera passible d'une amende de 200 000 dôngs. Ceux qui refusent de payer seront conduits au tribunal populaire du district.

VIII. Chacun est tenu de respecter le présent règlement. La commune ne tolérera aucune exception et ne pourra être tenue pour responsable d'une perte quelconque.

IX. En tant qu'agents du Programme, les chefs des groupes autonomes et les gardes doivent remplir leur mission de façon à la fois radicale et correcte pour que chacun soit justement traité.

X. Par le présent avis, il est fait appel à toute la population de cette commune et des communes avoisinantes pour qu'elle obéisse de façon stricte à la directive des autorités provinciales et au règlement de Quang Thai afin d'améliorer l'état de l'environnement en se débarrassant graduellement de la pêche à la dynamite et à l'électricité qui cause tant de dégâts.

(Signé et approuvé par le Président du Comité populaire de Quang Thai)

comprendre l'état de la ressource dans la lagune et son exploitation.

**L**e Centre de recherches pour le développement international a pour principal objectif d'introduire de nouvelles techniques de recherche, essentiellement en adoptant une démarche interdisciplinaire et participative. Les chercheurs passent donc beaucoup de temps dans les villages qui bordent la lagune, discutent avec les pêcheurs, les cultivateurs, les aquaculteurs, les commerçants, tous ceux qui sont partie prenante dans l'exploitation de ces ressources biologiques.

Le projet centre son action sur trois villages qui représentent assez bien les activités liées au système lagunaire. Inévitablement, puisque les études en cours font appel aux gens du pays, les chercheurs pensent souvent qu'ils ne devraient pas se limiter à leurs chères études.

Dans le village de Trung Lang qui fait partie de la commune de Quang Thai, cette équipe (le fonctionnaire de la Direction des pêches, un sociologue, un spécialiste de biologie aquatique, deux agronomes) a été confrontée aux demandes réitérées des pêcheurs qui les suppliaient de les aider à protéger les ressources de la lagune.

Les premiers accusés étaient les pêcheurs "électriques" qui sont en majorité des cultivateurs qui cherchent par là quelques revenus complémentaires pendant les périodes creuses. Ce type de pêche est officiellement interdit, mais la loi n'est pas appliquée.

Laissant de côté, pour un temps, leur programme de travail, les chercheurs se sont mis à aider les gens afin qu'ils s'organisent,

qu'ils aillent voir les responsables de la commune et du district, qu'ils mettent sur pied un véritable système de surveillance des eaux de la commune.

Les pêcheurs ont créé un comité, élu un chef et se sont mis à discuter avec les responsables locaux avec l'appui de l'équipe de chercheurs. La commune a alors établi un système d'amendes et de pénalisations qui frapperait tout pêcheur contrevenant au règlement.

Les pêcheurs "électriques" ont eu quatre jours pour s'habituer à la nouvelle donne. Pendant ces quatre jours, le comité, ayant à sa tête son président, a effectué des patrouilles dans la lagune et les marais pour bien mettre les pêcheurs au courant des nouvelles dispositions.

A l'aide d'un haut-parleur, on leur a donné lecture du texte rédigé par le garde officiel de la commune en collaboration avec le comité des pêcheurs pour la protection de l'environnement (voir encadré).

#### Situation actuelle

Où en sont les chose sur la lagune de Tiam Giang ? La pêche "électrique" de jour s'est quasiment arrêtée. Cette pratique a également régressé pendant les heures de nuit.

Les pêcheurs ont établi un tour de garde et ils effectuent des tournées surprises en bateaux. Pendant la nuit, cependant, ils ont du mal à mettre la main sur les braconniers, notamment ceux qui opèrent à pied dans le marais.

Mais les villages de cultivateurs des environs entrent dans la danse et participent à l'action des pêcheurs. Leurs propres gardiens de nuit (qui surveillent les champs pour empêcher le vol des récoltes) jettent aussi un oeil sur les

rizières et les marais pour en chasser les pêcheurs "électriques". Les habitants de la commune donnent quelque chose pour améliorer le système de surveillance. Et ce sont maintenant les communes voisines qui se montrent intéressées : la pêche à l'électricité aura peut-être bientôt disparu.

**E**t les pêcheurs "électriques", est-ce qu'ils peuvent se permettre de ne plus avoir recours à cette source de revenus ? L'équipe de chercheurs essaie de leur trouver un autre type d'occupation. D'ores et déjà, une Ong internationale qui travaille dans la région se propose de mettre des crédits à la disposition de ceux d'entre eux qui abandonneraient de leur plein gré cette méthode.

L'équipe doit également faire face à d'autres problèmes. Le village de pêcheurs est plus aisné que les villages de cultivateurs des alentours. Mais en matière d'infrastructure, d'école et de dispensaire, il est moins bien loti. Les pêcheurs paraissent donc, en fait, beaucoup plus pauvres.

Peut-être, entre autres, parce qu'ils sont en concurrence sur la lagune et qu'à terre ils sont plutôt mal organisés. Le village de cultivateurs voisin a, par contre, su se mobiliser pour obtenir l'électricité. La route, qui mène du chef-lieu au village de pêcheurs est étroite et le pont n'est fait que de quelques poutrelles de bois et de quelques planches. Maintenant que des mesures "anti-électriques" ont été prises, les pêcheurs commencent à penser à autre chose.

Tout d'abord, la construction d'une vraie route qui puisse résister aux inondations. Les pêcheurs ont eux-mêmes rédigé des propositions qu'ils ont fait approuver par le comité populaire de la commune avant de le

présenter au local du projet conjoint avec un kilo de crevettes récolté la nuit précédente.

#### **La communauté s'organise**

Ils proposent qu'on leur donne seulement ce qu'il faut pour construire le pont et deux passages busés. Ils fourniront eux-mêmes les matériaux pour la route et la main-d'œuvre.

Ces activités ne concernent pas directement la gestion des ressources aquatiques. Elles marquent cependant la naissance d'un mouvement communautaire qui, sur le plan social et économique, permettra aux pêcheurs d'améliorer leur bien-être et leur apprendra également à gérer les ressources naturelles dont ils disposent.

Dans un autre secteur de la lagune, la deuxième équipe de six spécialistes fait un travail semblable, tout en adoptant une approche différente.

Ils collectent des données sur les pêcheries de la lagune : captures, effort de pêche, tonnages moyens, espèces, réseaux de commercialisation.

Ils sont basés à Phu Tan, qui se trouve près de l'entrée nord de la lagune. Les travaux de recherche devraient s'avérer très utiles car ils feront apparaître les modes migratoires des espèces aquatiques. Les activités de pêche concernent surtout une commune. Mais les pêcheurs ont réussi à intéresser cinq communes voisines afin d'obtenir une meilleure image d'ensemble des pêcheries.

Ce sont d'ailleurs les pêcheurs eux-mêmes qui consignent les renseignements concernant les captures. Pour ne pas leur rendre la tâche impossible, on les a fait participer à la mise en forme des bordereaux, qu'ils peuvent modifier à leur guise s'ils le jugent utile.

La réunion mensuelle est l'occasion pour eux de discuter des améliorations à apporter à cette collecte, de valider les données recueillies et d'aborder les divers aspects de la gestion des ressources de leur lagune.

Les trente "pêcheurs-chercheurs" (comme les a appellés le responsable de l'équipe) participent de façon très active et les discussions sont souvent plutôt animées et passionnées. On se sert aussi de ces activités de recherche pour que les gens prennent conscience de l'état des lieux et pour qu'ils se rassemblent et discutent. On espère que ce sera là le démarrage d'un système de gestion des ressources côtières fondé sur la participation des populations locales.

Les pêcheurs sont évidemment au courant du déclin de leurs ressources naturelles et la plupart disent qu'ils participent à ces recherches pour le bien de leurs enfants. Ce rôle qu'on leur fait tenir provoquera peut-être le déclic nécessaire pour ensuite vraiment passer à l'action.

Pour obtenir davantage de renseignements, on peut s'adresser à:

- Truong van Tuyen, coordinateur du projet et responsable du groupe de Quang Thai, section du développement rural, Université de l'agriculture et des forêts de Hué, 24 Phung Hung. Hue, Vietnam. (E-mail:fuyen%tam-glang%sarec%ifs.plants@ox.ac.uk)
- Ton That Phap, responsable du groupe de Phu Tan, chef de la station pour l'étude de l'environnement et la gestion des ressources lagunaires, Collège scientifique universitaire de Hué, 27 Nguyen Hué, Hué, Vietnam. (E-mail:phap%slarmes%sarec%ifs.pfants@ox.ac.uk)

Article écrit par Veronika J. Brzeski (Centre de recherches pour le développement international/IDRC Canada), conseillère du Projet de la lagune de Tam Giang pour un Réseau de recherche sur les ressources côtières. Lester Pearson International, Dalhousie University, Halifax, Nouvelle-Ecosse. B3H 4J1 Canada (E-mail:brzeski@ac.dal.ca)

## Nouvelle-Galles du Sud

# Inutile de nier la réalité

Dans cette région, à cause de la dégradation de l'environnement, le secteur de la pêche perd beaucoup d'argent et des emplois

Pour faire durer les pêcheries, il importe tout autant, sinon plus, de veiller à la qualité de l'environnement que de réglementer le niveau des captures. En Nouvelle-Galles du Sud, près des deux-tiers du poisson et des coquillages passent une partie de leur vie dans des estuaires, et l'effort de pêche se concentre essentiellement dans la zone littorale.

Les dégâts causés à l'environnement affectent les pêcheurs de plusieurs manières :

1. Amenuisement des stocks. La pollution et la perte d'habitats naturels indispensables peuvent réduire les taux de recrutement. On connaît des cas évidents où la pollution industrielle et le ruissellement d'origine urbaine ou agricole ont entraîné une réduction à la fois du nombre d'espèces et d'individus. Les barrages, les vannes, les écluses empêchent le poisson d'atteindre ses frayères, ce qui diminue l'importance des stocks. Les herbes marines disparaissent à une vitesse phénoménale (moins 50 % au cours des quarante dernières années), ce qui réduit d'autant les nurseries indispensables aux juvéniles et aux postlarves de la crevette.
2. Contamination et maladies. On ne peut évidemment pas commercialiser du poisson contaminé ou malade. Il arrive parfois, à cause de cela, que le secteur de la pêche perde des centaines de milliers de dollars. L'affection la plus fréquente est le red spot, une infection fongiforme. Il existe une corrélation entre cette manifestation et l'importance des eaux acides en provenance de zones humides drainées à l'excès. La mévénte provoquée par l'inquiétude des consommateurs à propos de la salubrité des produits (bien que les cas de contamination soient peu fréquents) a représenté un manque à gagner se chiffrant en millions de dollars.
3. Zones de pêche inaccessibles. Barrages divers, écluses, vannes bloquent l'accès à de vastes espaces. Là où on

pouvait autrefois pêcher, on voit maintenant de la terre ferme. Autour de certaines grandes agglomérations, des étendues, moins importantes cependant, ont dû être interdites à cause de la présence de dioxine.

4. Demandes de plus en plus pressantes pour la fermeture de pêcheries. Sur les côtes de la Nouvelle-Galles du Sud, les captures de la pêche de plaisance et sportive sont au moins aussi importantes que celles de la pêche commerciale. Dans les estuaires, pour certaines espèces et dans certains endroits, il arrive que les premières soient cent fois plus importantes que les secondes. A mesure que s'accroissent les contraintes environnementales sur le poisson, les pêcheurs plaisanciers réclament avec plus d'insistance une part accrue de la ressource. On a même carrément suggéré l'interdiction de toute pêche commerciale dans une bande littorale de trois milles nautiques.

#### La facture

Il est difficile d'évaluer avec précision ce que coûtent de tels problèmes. On peut cependant les évaluer raisonnablement à plusieurs millions de dollars. Les retombées de la réduction des activités de la pêche professionnelle sont également difficiles à quantifier. Mais on sait bien que chaque dollar gagné par un pêcheur génère au moins un autre dollar au sein de la communauté.

Il faut aussi avoir à l'esprit les retombées négatives pour le tourisme et l'aquaculture, notamment l'ostréiculture. Ce que nous observons en Nouvelle-Galles du Sud n'est pas uniquement le fait de l'Australie. On voit cela dans bien des pays à travers le monde. Les problèmes que connaissent les Etats de la côte orientale de l'Australie se retrouvent dans de nombreuses régions des Etats-Unis, de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Asie. Il est clair, compte tenu de l'expérience des pays de l'hémisphère nord, que réparer les dégâts coûte des sommes fabuleuses. Il est moins coûteux, et plus facile, de limiter dès à présent les dégâts en protégeant l'habitat naturel du poisson et en gérant l'environnement de façon durable. Tout cela est affaire de bon sens.

**E**n Nouvelle-Galles du Sud, les professionnels de la pêche se sont fermement engagés à protéger les habitats naturels du poisson et l'environnement marin en général. Les pêcheurs s'impliquent surtout par l'intermédiaire du Comité consultatif de la pêche commerciale et de l'association Ocean Watch. Mais nombreux sont ceux qui, au niveau local, s'engagent personnellement plus à fond dans les débats relatifs à l'environnement.

Il s'agit pour tout le monde de protéger et de mettre en valeur l'environnement naturel et de transmettre aux générations futures de pêcheurs (professionnels ou plaisanciers) et aux amateurs de produits de la mer des stocks de poissons en bon état.

Dans l'esprit des pêcheurs, il ne fait aucun doute que depuis un siècle le milieu naturel du poisson a été fortement touché et qu'il faut maintenant repartir de bien bas pour protéger ce qui reste et pour réhabiliter, quand c'est possible, les habitats.

On peut répartir ceux-ci en quatre secteurs : l'intérieur et trois régions côtières, de la limite du Queensland au fleuve Manning, du fleuve Manning au Shoalhaven, du Shoalhaven à la limite de l'Etat de Victoria.

Certaines formes de dégradation de l'habitat sont communes à tous les secteurs. Il s'agit des conséquences du développement urbain et de la construction de routes et de voies ferrées. Les busines ne permettent pas toujours le passage des poissons. Les habitats de l'intérieur sont dans une mauvaise passe car certaines activités

agricoles, notamment, ont créé d'énormes problèmes aux pêcheurs professionnels.

#### **Un habitat naturel en régression**

On attribue le recul des habitats naturels du poisson à divers facteurs : prélèvement trop important d'eau dans les fleuves et rivières, construction de barrages divers et de systèmes de régulation des cours qui empêchent le poisson de passer, introduction de certaines espèces (carpe, truite, redfin), drainage de terres humides, pollution par engrais et pesticides. Dans certains cas, l'eau ne peut pas parvenir jusqu'aux frayères (notamment les billabongs...) à cause des inondations ou d'un trop faible étage. Et le régime peut aussi varier suivant la saison (fonte des neiges dans le Murrumbidgee surtout).

Il ne faut pas s'étonner qu'en Nouvelle-Galles du Sud les seules espèces vraiment menacées (trout cod...) se trouvent dans les eaux continentales. Malgré la baisse radicale du nombre de pêcheurs professionnels, certaines de ces espèces, autrefois exploitées, ont maintenant pratiquement disparu. On peut citer la perche argentée et le poisson chat d'eau douce. Bien qu'il soit interdit de la pêcher, la trout cod est toujours en voie de disparition.

La région qui s'étend du fleuve Manning au nord jusqu'aux limites du Queensland se caractérise par la présence de grands estuaires (Manning River, Clarence River) qui forment une "barrière". Ces fleuves traversent de grandes plaines inondables où il y avait autrefois de vastes zones humides.

Au cours du temps, ces plaines inondables ont été transformées par des drainages et des travaux destinés à réduire les inondations pour

permettre le développement d'activités agricoles : élevage, canne à sucre. Pour les habitats naturels du poisson, les modifications et les mutilations ont été très importantes. Drainages et assèchements ont fait disparaître des secteurs humides et des barrages avec vannes ont été construits pour maîtriser le flot dans de nombreux bras de mer. L'accès totalement libre du bétail sur les rives des cours d'eau ont fait régresser la végétation propre à cet espace, ce qui a augmenté les phénomènes d'érosion.

**L**es travaux de domestication des cours d'eau ont réduit la fréquence des inondations dans les terres basses, fait disparaître la végétation sur les rives, fait apparaître des sols acides. Les tracés des lits ont été redressés. Les barrages, les écluses ont empêché le mullet et la perche de passer. La perche s'est raréfiée dans certains cours d'eau.

Le drainage et l'abaissement du niveau des nappes dans les zones humides ont découvert des sols acides. Sous l'effet du lessivage, des quantités énormes d'eau acide passent dans les bras de mer et les cours d'eau. Des poissons deviennent malades (red spot), crèvent, des organismes nutritifs disparaissent, des herbes marines aussi.

La qualité de l'eau dans les cours d'eau est très variable, mais la présence d'engrais ou de bactéries (*E. coli*) ne semble pas devoir constituer un problème pour l'instant. Ces pollutions proviennent de l'agriculture et des rejets urbains. Il est assez étrange de constater que l'opposition actuelle aux déversements dans l'océan entraîne, en fait, une augmentation de la pollution par les eaux usées à cause de l'augmentation des déversements dans les estuaires.

La présence excessive de bactéries constitue un problème surtout pour les établissements ostréicoles et aussi lorsque les crevettes sont cuites avec une eau prélevée dans une rivière. A petite dose, les nutriments peuvent être bénéfiques, mais à partir d'un certain taux il se produit une prolifération d'algues toxiques.

D'autres agressions, moins importantes celles-là, continuent à réduire l'habitat : extraction de sable et gravier, dragage, assainissement de terres humides pour des programmes de construction, eaux de ruissellement provenant des villes.

Au sud, la région qui s'étend du fleuve Manning au Shoalhaven se caractérise par un ensemble de grands lacs d'estuaires et de plusieurs vallées fluviales immergées (Port Stephens et le fleuve Hawkesbury).

C'est dans cette région que se trouve la majeure partie de la population de Nouvelle-Galles du

Sud. Les problèmes viennent donc essentiellement du développement urbain.

On peut se rendre compte dans le port de Sydney de l'étonnante résistance de certaines espèces de poisson et de coquillage. C'est toujours le lieu d'une petite pêcherie commerciale. Les amoureux de Sydney peuvent bien en tirer quelque fierté tenu de tout ce que les poissons ont dû subir depuis 200 ans dans leur habitat naturel.

Le port a perdu une grande partie de ses zones humides. Bon nombre d'affluents ne sont plus que des sortes de caniveaux qui évacuent les pluies d'orage. Dans quelques baies, il y a de gros problèmes de pollution. Dans Homebush Bay (où ont eu lieu les Jeux Olympiques) il a fallu, à cause du taux de dioxine, interdire la pêche pendant six ans.

Dans le fleuve Parramatta, on a beaucoup réduit la pollution causée par les rejets directs des établissements industriels, mais en les déversant dans l'océan. On ne s'est pas vraiment attaqué au problème crucial des ruissellements d'origine urbaine.

#### Sources de pollution

Les ruissellements urbains contiennent toutes sortes de polluants : matières organiques, *E. coli*, métaux lourds, pesticides, vases. Cela constitue un problème majeur dans les lacs côtiers (Tuggerah, Illawara, Macquerie). L'envasement du lac Illawara est trente fois plus élevé que la normale. Dans les lacs Tuggerah et Illawara, le taux élevé d'éléments nutritifs a provoqué une croissance excessive d'algues (phénomène d'eutrophisation). La protection des bassins versants est insuffisante. Pour guérir la plaie, il ne suffit pas d'appliquer de petits pansements (dragage des hauts-fonds, qui a d'ailleurs entraîné la disparition des herbes marines). Ces deux systèmes lacustres sont également menacés par l'extraction de sable.

Le lac Wallis ne connaît pas encore de tels problèmes. Mais comme ses rives s'urbanisent de plus en plus, surtout côté ouest, ils ne vont pas tarder à apparaître.

On constate sur les fleuves Hawkesbury et Georges de nombreux problèmes semblables : parcours migratoires bloqués, ruissellements urbains, destruction de l'habitat causée essentiellement par l'exploitation du sable. Sur le Shoalhaven, c'est largement la même chose que pour les fleuves du nord. C'est aussi une ria, avec des sols acides, une diminution des zones humides provoquée par des drainages effectués en vue d'accroître la superficie des terres agricoles ou limiter les inondations. Un grand barrage a été construit sur son cours, ce qui en modifie le régime et rend impossible le cycle migratoire des poissons. Port Stephens

est une machine à fabriquer du poisson. On ferait bien de s'en occuper un peu mieux.

**L**a diminution des zones humides se poursuit de façon importante et continue. Le développement du tourisme se traduit par d'énormes pressions sur le foncier dans les petites localités de la région. Des marinas apparaissent, et les herbes marines disparaissent.

La côte sud se caractérise par de petits estuaires (sauf la Clyde) et de petites lagunes qui, le plus souvent, ne communiquent pas avec la mer. Elle est peu peuplée, mais l'afflux de touristes et de retraités y crée une demande énorme en terme de développement. A part quelques rares exceptions, la plupart des cours d'eau de la côte sud semblent être à peu près en bon état.

La lagune de Trunketabells, qui se trouve juste au nord de Bodalla, est sérieusement touchée par l'eutrophisation. Mais des fonds ont été récemment débloqués pour résoudre le problème, au moins en améliorant les flux dans ce secteur. L'eutrophisation provient de la pollution par les engrains, les détergents et d'autres éléments nutritifs, ce qui entraîne une croissance excessive d'algues et de mauvaises herbes. La superficie des zones humides a également diminué, mais on ne sait pas exactement dans quelle mesure.

Le problème le plus sérieux se pose dans les petits estuaires en voie d'urbanisation qui auront du mal à digérer les effluents. D'importants projets immobiliers sont prévus autour du Bassin de Saint-Georges (où le taux de nutriments est peut-être déjà trop important), du lac Burill, du lac Wallaga notamment. On peut aussi citer, dans le même domaine,

l'agrandissement des lotissements près du canal à Sussex Inlet et un emplacement pour caravanes à Cullendulla Creek.

L'ouverture des petites lagunes côtières constitue aussi un autre problème important. Sans intervention de l'homme, ces lagunes se fermentaient en saison sèche et s'ouvraient lorsque, sous les effets conjugués de l'élévation du niveau des eaux et des grandes marées, la barre qui obstruait l'entrée disparaissait.

Des ouvertures artificielles sont maintenant souvent pratiquées pour empêcher que l'élévation du niveau de l'eau dans ces lacs ne provoque des inondations dans les secteurs où des populations se sont implantées.

Malgré les nombreuses doléances des pêcheurs et de la Direction des pêches de la Nouvelle-Galles du Sud, ce sont les ingénieurs et techniciens municipaux ou de l'Etat qui décident de ces opérations. Jusqu'à présent, ils refusent la concertation pour déterminer les meilleures périodes pour pratiquer les ouvertures.

#### Une remise en état s'impose

L'entretien des cours d'eau continentaux est une nécessité urgente. Si l'on veut que le poisson revienne en abondance, il faut tout de suite s'occuper de répartir convenablement les flux aquatiques naturels et supprimer les obstacles qui perturbent les cycles migratoires du poisson.

Malheureusement, il semble que la pêche commerciale va devoir jouer le rôle de l'agneau qu'on sacrifie, parce que le gouvernement se révèle incapable de s'attaquer aux vrais problèmes : il vaut mieux, sans doute, faire disparaître celui qui annonce une mauvaise nouvelle plutôt que de prendre les décisions difficiles qui s'imposent.

Les habitats naturels du poisson ont régressé aussi bien dans la région nord que dans la région sud. Il faut, en priorité, s'attacher à leur réhabilitation. Si on trouve la volonté politique et les fonds nécessaires pour assurer leur conservation, on gagnera gros.

Il semble malheureusement que la générosité du gouvernement se soit tarie. Il va falloir trouver de l'argent ailleurs pour faire avancer les choses.

La côte sud est toujours relativement en bon état. Mais comme les estuaires sont ici petits, il faudra qu'on soit très vigilants pour éviter que les problèmes du nord n'apparaissent également dans le sud. Si l'on veut vraiment protéger ces estuaires, il est indispensable de procéder avec grand soin à l'élaboration des projets et de mettre en oeuvre une surveillance efficace des bassins versants.

Pour résumer, les problèmes environnementaux sont de deux ordres : impacts physiques (drainage des zones humides, domestication des cours, barrages, écluses, disparition de la végétation sur les rives, dragage, extraction de sable et gravier, modification du régime des eaux, inondation des zones humides notamment) et pollution (rejets urbains, ruissellement sur sols acides ou terres agricoles).

Ocean Watch, notre association, est convaincue qu'on pourra réhabiliter l'habitat naturel du poisson et augmenter les captures si l'on est capables de mettre au point un programme qui prenne en compte tous les aspects du problème.



Article écrit par Duncan Leadbitter,  
Directeur exécutif de Ocean Watch  
(Australie)

## Sociétés de pêche conjointes

# Une victoire pour les travailleurs de la pêche

**Ils se sont rassemblés pour mettre en échec la politique gouvernementale dans ce domaine**

L'Inde possède quelque 7000 km de côtes baignées par des mers tropicales où l'on trouve une multitude d'espèces de poissons, chaque espèce étant représentée par des quantités relativement modestes. Certains estiment à 3,7 millions de tonnes les disponibilités annuelles. Sur ce chiffre, 2,7 millions de tonnes sont capturées par des embarcations traditionnelles et par environ 40 000 petits bateaux mécanisés.

On compte environ 2 millions de pêcheurs à plein temps, ce qui représente en tout une communauté de presque 8 millions d'individus. Environ 3 millions de personnes se livrent à temps partiel à des activités de pêche. Leurs communautés constituent une population de quelque 12 millions de personnes.

La plupart de ces gens vivent en dessous du seuil de pauvreté dans une économie de subsistance. Ils habitent des logements précaires le long des côtes et près de 70 % d'entre eux sont analphabètes.

Dans les années 1960, pour développer le secteur de la pêche, on a, dans un premier temps, introduit le chalutage de fond, avec pour conséquence une paupérisation accrue des pêcheurs traditionnels. Des tensions sont ainsi apparues entre petits bateaux mécanisés et embarcations traditionnelles.

Dans un deuxième temps, on a fait appel à des bateaux étrangers affrétés pour exploiter le grand large. Avec, là aussi, des conséquences très fâcheuses. Le chalutage en boeuf, qui faisait partie des programmes d'affrètement, réduisit fortement les stocks. Tous ces navires pêchaient dans les eaux territoriales.

Des affrontements ouverts se produisirent alors entre le secteur traditionnel et le petit secteur mécanisé. Au bout de cinq ans, la durée prévue du programme, aucun Indien n'avait encore pu devenir propriétaire d'un navire. Le gouvernement abandonna donc cette politique. Mais certains de ces bateaux sont toujours en activité.

Dans un troisième temps, on fit venir de l'étranger 180 chalutiers acquis par des

entrepreneurs indiens. Ce projet a été un échec presque total : il ne reste que 20 bateaux en activité. Certaines de ces sociétés ont accumulé des dettes énormes auprès du Crédit maritime et de la Société d'investissement de l'Inde.

Une commission de la FAO a ensuite été créée pour étudier ce secteur de la pêche au grand large. Selon le rapport de l'expert, M. Guidicelli, dans cette zone 164 000 tonnes de poisson seulement présenteraient un intérêt commercial.

Les autres variétés ont une valeur marchande médiocre et il ne serait pas rentable de les exploiter. En 1991, le gouvernement indien a adopté un programme de création de sociétés conjointes. Et les conflits entre secteur traditionnel et secteur mécanisé n'ont fait que s'accroître.

Depuis 1976, les communautés de pêcheurs manifestent contre ces politiques destructrices. Mais le 4 février 1994, les choses ont pris un tour nouveau. Ce jour-là, il y a eu un bundh (arrêt de travail) dans les pêcheries. Puis ça a été, les 23 et 24 novembre 1994, une grève sur le plan national.

Le gouvernement a décidé alors de suspendre l'octroi de licences de pêche à des navires étrangers et a chargé une commission d'examiner la question des sociétés conjointes. Il n'y avait personne dans cette commission pour représenter les communautés de pêcheurs. Les pêcheurs se sont mis à manifester à travers tout le pays. Il y a même eu une grève de la faim illimitée à Porbunder (Gujarat), le lieu natal de Gandhi.

### Les pêcheurs sont représentés

Par la suite, des représentants des communautés de pêcheurs et des députés de circonscriptions littorales ont été appelés à siéger au sein de la Commission, qui était dotée de pouvoirs importants et comptait alors 41 membres. Le 8 février 1996, elle remettait son rapport au ministre de l'industrie agroalimentaire. Il contenait 21 recommandations et réclamait l'annulation intégrale des licences de pêche. Le gouvernement avait six mois pour appliquer toutes ces recommandations.

Il fut décidé, s'il s'y refusait, que Thomas Kocherry, co-président du National Fishworkers' Forum (NFF), entreprendrait une grève de la faim illimitée à Sassoon Dock, Mumbai (Bombay) à partir du 7 août 1996.

Le NFF demande à tous d'apporter leur collaboration et leur aide aux travailleurs de la pêche de l'Inde pour que flottilles industrielles ou navires étrangers ne soient pas autorisés à exploiter les eaux indiennes.



Cet appel est lancé par Thomas Kocherry, R.K. Patil et Harekrishna Debnath du National Fishworkers' Forum (41-1771, Veekshanam Road, Kochi 682018, Inde. Tél: 91-484-370617. Fax: 91-484-370914 ou FIO/12, Malaviya Nagar, New-Delhi 110017, Inde. Tél: 91-11-6426783. Fax: 91-11-6426914)

# Un nouvel espoir pour les pêches maritimes

**Unilever et WWF (Fonds mondial pour la nature) prennent une initiative commune et déclarent qu'en agissant sur les forces du marché on parviendra à des pêches durables**

*En devenant l'élément déterminant de notre société, le marché est en train de remplacer nos institutions démocratiques.*

—Elizabeth Dowdeswell, Secrétaire général, Programme des Nations unies pour l'environnement, à Cambridge, Massachusetts, 27 octobre 1995

**D**eux organisations de stature mondiale ont récemment établi un partenariat pour créer, par le biais du marché, des conditions propices au développement d'une pêche durable. Elles ont, pour ce faire, mis sur pied le msc (Marine Stewardship Council ou Conseil pour la gestion des ressources halieutiques).

Le Fonds mondial pour la nature (wwf), qui est la plus grande organisation privée à but non lucratif dans le domaine de la protection de la nature, adopte une nouvelle approche afin de parvenir à une gestion plus efficace des ressources halieutiques. La firme anglo-hollandaise Unilever est un très gros acheteur de poisson congelé et fabrique des produits à base de poisson vendus sous des marques commerciales qui sont parmi les plus connues du monde : Iglo, Birds Eye et Gorton's. Pour maintenir la prospérité de ses affaires, elle a intérêt à ce que les stocks de poissons restent en bonne santé. Les motivations sont différentes mais l'objectif est le même : garantir à long terme la viabilité des ressources halieutiques mondiales et la santé des écosystèmes marins dont elles dépendent.

Partout dans le monde, la pêche est en crise. Jamais le poisson n'a été aussi populaire auprès du consommateur, jamais il n'a été aussi menacé en tant que ressource naturelle. D'un côté, les produits de la mer sont de plus en plus demandés, de l'autre les scientifiques mettent en garde : les stocks de poissons et les écosystèmes marins connaissent de sérieux problèmes.

Selon les rapports de la FAO, 70 % des stocks de poissons d'eau de mer qui ont une importance commerciale sont pleinement exploités, surexploités, épuisés ou en lente reconstitution. On voit presque partout

décliner de façon catastrophique des pêcheries qui, pendant des générations, avaient fait vivre les populations côtières. Dans certaines régions, la surpêche a tout simplement rayé du marché des espèces de base comme la morue de l'Atlantique. Il est clair qu'en mer nous avons dépassé les limites.

Pour agraver encore les choses, la pêche est aujourd'hui une activité largement subventionnée et très destructrice. Les gouvernements, de par le monde, dépensent chaque année une somme totale de 54 milliards de dollars sur ce secteur industriel qui ne capture que pour 70 milliards de dollars de produits de la mer. Ces subventions permettent à d'énormes flottilles de continuer à "aspirer" littéralement le poisson à une vitesse alarmante. Les navires sont de plus en plus modernes et peuvent rester des mois en mer à chercher le poisson de plus en plus loin, souvent dans les eaux de pays en développement. Là ils entrent en concurrence avec les pêcheurs locaux.

Les pratiques de pêche actuelles rejettent chaque année environ 27 millions de tonnes de poisson, tuant aussi des oiseaux et des tortues de mer, des mammifères et autres formes de vie marines. Ce chiffre représente un bon tiers des captures mondiales. On a de plus en plus de preuves que la pêche a des conséquences sérieuses sur l'environnement marin et qu'elle constitue une grande menace pour la diversité biologique de ce milieu.

Ceux qui avaient en charge la gestion des pêcheries n'ont pas été capables d'empêcher "l'extraction" du poisson. Les gouvernements ont, bien évidemment, concocté des "solutions" qui, sur le plan politique, étaient pratiques. Ils ajoutaient que, d'un point de vue écologique, elles s'imposaient. C'était là faire trop peu, trop tard.

## Toujours le court terme

Dans une région donnée, les contraintes socio-économiques immédiates de la pêche professionnelle fragilisent les mesures de gestion souhaitables pour le maintien de stocks durables. Dans les pays du Nord, le secteur de la pêche, qui a besoin de revenus réguliers pour

## Déclaration d'intention conjointe

### Le problème

Le poisson n'a jamais été aussi populaire...ni aussi menacé. La consommation mondiale de poisson progresse régulièrement. Mais les scientifiques mettent en garde : les ressources marines enregistrent un sérieux déclin.

A cause de la surexploitation, certaines pêcheries ont fini par s'effondrer. C'est ainsi qu'on ne pêche plus la morue de l'Atlantique. La pêche, qui avait fait vivre des générations et des générations de gens tout au long des côtes, est presque partout en sérieuse perte de vitesse. Certaines méthodes de pêche peu scrupuleuses sont chaque année responsables de la mort et du gaspillage de quantités énormes de poissons et autres formes de vie marine.

### Une solution mondiale

Deux organisations mondiales ont décidé de s'attaquer au problème. Le Fond mondial pour la nature (wwf), la plus grande association de protection de la nature à but non lucratif, cherche une nouvelle voie pour améliorer la gestion du milieu marin. Unilever, l'un des plus gros acheteurs de poisson surgelé, fabrique des produits dérivés du poisson qui sont vendus sous des marques mondialement connues : Iglo, Gorton's, Birds Eye (Royaume-Uni). Pour garantir la prospérité de ses affaires, Unilever a tout intérêt à ce que les ressources halieutiques restent en bonne santé.

Les motifs sont différents mais l'objectif est partagé : assurer partout dans le monde la viabilité à long terme des stocks de poissons et la santé des écosystèmes marins où ils se trouvent.

### Fonctionnement de ce partenariat

Il s'agit de mettre en place, à travers une large consultation, un Marine Stewardship Council (Conseil pour la gestion des ressources marines) qui permettra, grâce à des incitations économiques, de mettre les forces du marché au service d'une pêche durable.

Ce msc sera un organisme indépendant, non gouvernemental, à but non lucratif. Il élaborera un ensemble de principes qui permettront de maintenir une pêche durable et définira des normes pour les diverses pêcheries. Seules celles qui se conformeront à ces normes pourront obtenir le label auprès de sociétés de certification indépendantes et dûment accréditées. Les produits issus de pêcheries certifiées porteront à

l'avenir un logo distinctif sur leur emballage. Les consommateurs pourront ainsi choisir le produit élaboré à partir d'une matière première d'origine "durable".

Une fois mis en place, le MSC sera indépendant, aussi bien vis-à-vis des milieux industriels que des mouvements de protection de la nature. Il sera dirigé par un conseil d'administration constitué d'experts venus d'horizons différents.

Le msc aura pour modèle le Forest Stewardship Council, lancé en 1993 par wwf, d'autres mouvements semblables et des négociants en bois afin de développer à travers le monde des pratiques forestières respectueuses de la ressource, et ce par le biais de solutions faisant appel aux forces du marché.

Pour créer le msc, wwf et Unilever apporteront chacun une contribution assortie pour la définition du champ d'action et l'adaptation du Forest Stewardship Council aux besoins particuliers des ressources halieutiques mondiales. Cette étude sera confiée à des consultants dont le travail sera harmonisé par un directeur de projet indépendant. Il devra en résulter un premier texte définissant les principes fondamentaux du msc.

Ces principes, proposés par un grand nombre d'experts du milieu marin et maritime, seront largement diffusés parmi toutes les parties prenantes de ce même milieu : organisations de pêcheurs et groupes industriels, mouvements de protection de la nature, législateurs, universitaires et intellectuels.

On organisera ensuite toute une série de consultations et de réunions de travail ouvertes à travers le monde, au niveau national et au niveau régional, afin d'affiner et de renforcer les principes et de se mettre d'accord sur les moyens d'une mise en oeuvre au niveau international.

wwf et Unilever s'engagent à soutenir le processus d'accord sur les principes et à créer le mcs avant deux ans. Ils chercheront à impliquer le plus largement possible d'autres organisations pour parvenir aux objectifs qu'ils se sont donnés.

(Signé par Dr Robin Pellew au nom de wwf International et Antony Burgmans, Directeur, Unilever plc/hv)

faire face aux emprunts et maintenir une activité marginale, a obstinément refusé d'évoluer. Trop souvent, les réalités politiques obligent les responsables des pêches à ne pas tenir compte des données scientifiques les plus crédibles. Les hommes politiques

interviennent, souvent au plus haut niveau, en faveur de telle ou telle pêche. Et dans la société en général, il ne s'est pas trouvé une volonté politique assez forte pour empêcher ce secteur d'activité de prélever, selon sa tendance, toute la ressource disponible, et par là même de

s'autodétruire. Afin de sortir de la crise, il faut élaborer des solutions à long terme, indispensables pour protéger l'environnement, puis, grâce à un soutien économique, faire en sorte qu'elles soient réalisables sur le plan politique.

**I**l existe heureusement une méthode qui a fait ses preuves ailleurs : travailler en partenariat pour mettre au point et mettre en oeuvre des formes d'encouragement liées au jeu du marché afin de développer des pêcheries durables.

Pour que cela marche, ceux qui militent pour la protection de la nature doivent former une alliance stratégique avec les éléments progressistes de l'industrie des produits de la mer. Si l'on se base sur les expériences du passé, il semble qu'un tel partenariat, mettant les forces du marché au service de la protection des ressources naturelles, peut se révéler très productif. Lorsque les milieux industriels et le marché mènent le bal, les gouvernements ont tendance à emboîter le pas.

C'est au début de l'année 1996 que wwf et Unilever ont annoncé qu'ils s'engageaient conjointement à mettre en place, avant deux ans, le Marine Stewardship Council. Le MSC sera un organisme indépendant, non gouvernemental, à but non lucratif. Il élaborera un ensemble de principes destinés à garantir des pêches durables et fixera des normes pour les diverses pêcheries.

Seules les pêcheries qui se conformeront à ces normes pourront obtenir leur satisfecit auprès d'organismes de certification indépendants accrédités. On encouragera les transformateurs à rejoindre les groupes de consommateurs partisans du "durable" et à s'engager à acheter

uniquement du poisson d'origine certifiée. Plus tard, les produits issus de pêcheries certifiées porteront sur l'emballage une marque distinctive. Les consommateurs pourront ainsi faire le bon choix, avec l'assurance qu'ils achètent bien un produit issu de pêcheries gérées selon les normes du développement durable.

Un directeur de projet sera chargé d'établir une coordination au sein de l'équipe de consultants qui travaillera au développement du MSC. Cette équipe réunira des personnes qui sont à la fois spécialistes des problèmes de certification (ou d'écotab) et parfaits connaisseurs de l'industrie de la pêche. Elles consulteront de nombreux experts représentatifs de toutes les parties prenantes du milieu de la pêche.

#### **Définition des principes**

L'équipe élaborera les principes généraux d'une pêche durable qui seront à la base du MSC. Elle s'inspirera des normes et des principes directeurs qui existent déjà dans les accords internationaux : Code de conduite pour une pêche responsable, Convention des Nations unies sur les stocks de poissons chevauchants et les stocks très migrateurs. Elle utilisera aussi les connaissances et les expertises les plus récentes en matière de biologie marine, d'économie, de commercialisation des produits de la mer, de faisabilité commerciale. Tout cela pour faire évoluer les mentalités et faire bouger les choses. WWF et Unilever diffuseront les résultats de la recherche du champ d'action et l'avant-projet de principes auprès d'un grand nombre de personnes qui, à un titre ou à un autre, s'intéressent à la pêche : défenseurs de la nature, pêcheurs, représentants de l'industrie de la pêche, responsables de pêcheries, juristes...

Sous les auspices de WWF et d'Unilever, se tiendront ensuite, à l'échelon national et régional, une série de consultations et de réunions de travail à travers le monde. Ces réunions auront pour objectif d'affiner et de renforcer la formulation des principes et d'élaborer les modalités de leur application sur le plan mondial. wwf et Unilever s'efforcent d'impliquer le plus possible d'autres organisations dans cette intéressante initiative.

**L**e MSC pourrait bien faire évoluer les pratiques actuelles sur le plan mondial et favoriser le développement d'une pêche moins destructrice, plus durable. Lorsqu'Unilever et d'autres grosses sociétés de transformation s'engageront à acheter leur matière première uniquement à des pêcheries bien gérées, titulaires de la certification MSC, l'industrie de la pêche sera bien obligée de modifier ses façons de faire d'aujourd'hui. Sans parler de gouvernements, de lois et de traités, le marché lui-même se mettra à déterminer les conditions de production dans ce secteur.

Unilever s'est engagé à se fournir seulement auprès de pêcheries gérées de façon durable et certifiées selon les normes du MSC avant 2005. D'ores et déjà, la firme a fait savoir qu'elle arrêtera d'utiliser l'huile de poisson produite par la pêche minotière européenne avant 1997 et qu'elle réétudiera le problème pour l'huile de poisson en provenance d'autres sources.

En Mer du Nord, plus de la moitié des captures totales provient de l'exploitation massive du lançon et autres espèces par des bateaux qu'on pourrait bien qualifier d'"asppirateurs" et qui alimentent l'industrie des farines et huiles de poisson. Les effets se font sentir sur la morue, l'églefin et les oiseaux marins qui se nourrissent de ces espèces. Sainsbury, la plus importante chaîne de distribution de produits alimentaires du Royaume-Uni a vite emboité le pas à Unilever et accepté de supprimer l'huile de poisson de source européenne dans 120 gammes de produits. Nous espérons que ces mesures initiales vont stimuler d'autres transformateurs et distributeurs pour utiliser, en partenariat, les forces du marché et le pouvoir du consommateur afin de favoriser le développement d'une pêche bien gérée, solide et durable.

Article écrit par Michael Sutton,  
Directeur, Endangered Seas  
Campaign, WWF International

# Un label par qui, un label pour qui ?

**Les labels de qualité ont certainement un avenir, à condition de fonctionner sur des bases suffisamment larges**

**S**ous les auspices d'un Marine Stewardship Council (Conseil pour la gestion des ressources marines), Unilever et le Fonds mondial pour la nature (WWF) ont décidé de créer un label de qualité pour le poisson capturé dans des conditions respectant les principes d'une pêche durable. Il faut considérer cela comme une évolution décisive pour la pêche mondiale et pour le développement futur de l'agriculture et de l'agroalimentaire en général. Cela prouve que les sociétés multinationales prennent de plus en plus conscience de la nécessité de préserver les ressources et les activités. Lorsque Unilever décide de ne plus acheter des huiles produites par la pêche minotière, on peut dire qu'il s'agit là d'un grand pas en avant.

Il importe, cependant, d'examiner soigneusement certains aspects d'une telle approche. D'une part, elle portera un sérieux coup aux flottilles danoises qui sont spécialisées dans ce genre d'activité. Elles sont depuis longtemps critiquées par la majorité des pêcheurs européens. Si ces bateaux ciblent essentiellement des espèces minotières, il leur arrive aussi de prendre des juvéniles d'autres espèces. Lorsque les prises secondaires prennent des proportions massives, le fragile équilibre de la chaîne alimentaire dans le milieu marin est rompu. A première vue, donc, les pêcheurs européens considèrent que cette initiative destinée à contrôler les activités de pêche est tout à fait positive. D'autre part, une telle démarche conjointe de la part de WWF et d'Unilever n'est pas sans soulever un certain nombre de questions.

Tout d'abord, l'accord entre la puissante multinationale et la célèbre association internationale pour la protection de la nature semble bien avoir ignoré le monde des pêcheurs, alors que c'est précisément l'avenir de ces derniers qui est en jeu dans cette initiative conjointe.

On se souvient de la colère des Bretons lorsque Greenpeace, autre mouvement de protection de la nature, partit en campagne contre les filets maillants, un engin utilisé par les Bretons pour pêcher le thon. Ceux-ci purent cependant engager le débat sur cette question avec d'autres organisations. L'évolution du marché

européen, avec sa préférence pour la pêche industrielle, a constitué un facteur majeur dans la chute des prix qui a affecté les conditions de vie des pêcheurs.

Avec des initiatives telles que le Marine Stewardship Council, les mouvements écologistes et les sociétés multinationales pourraient désormais exercer une influence décisive non seulement sur les prix mais aussi sur les conditions d'accès aux marchés.

Ainsi, les pêcheurs auront de plus en plus de mal à conserver la maîtrise de leur propre devenir. Bien sûr, Unilever et WWF affirment qu'ils engageront des consultations sur une base élargie et que le MSC fonctionnera comme un organisme indépendant. Mais il est fort probable que certains acteurs pèsent d'un poids plus lourd que d'autres. Ainsi les pêcheurs auront plus de mal à faire valoir leur point de vue que des groupes écologistes solidement implantés dans les médias et mieux placés, par conséquent, pour faire prévaloir leurs thèses.

Le second point d'inquiétude réside dans les principes qui inspireront le MSC pour élaborer les modalités de labellisation. La déclaration conjointe Unilever-WWF fait référence aux documents pertinents des Nations unies (Code de conduite pour une pêche responsable...). Ces textes, à vrai dire, mettent l'accent sur les aspects écologiques de la gestion des ressources naturelles, non pas sur les aspects sociaux.

## Où sont les aspects sociaux ?

L'Europe cherche actuellement à sauver la ressource en limitant le nombre et la capacité des navires sans tenir suffisamment compte des intérêts des marins-pêcheurs et des conditions du marché. En fait, alors que le nombre d'unités de pêche et de marins a baissé, l'effort de pêche, par contre, augmente. La charge de travail à bord devient insupportable et l'on enregistre davantage d'accidents.

Dans un tel contexte, va-t-on inclure les aspects sociaux dans la définition des écolabels ? Compte tenu de la diversité des pêcheries, des traditions et des situations à travers le monde, les tentatives d'élaboration de principes au

niveau mondial vont se heurter, par définition, à des difficultés majeures.

**L**a gestion de la ressource est une affaire complexe. Elle exige une participation large et intime des pêcheurs eux-mêmes. Avec des initiatives telles que le MSC, n'est-on pas en train de remplacer une approche variée, régionalisée et participative par un ensemble de principes standardisés qui s'appliqueront de manière uniforme à toutes les mers et à tous les océans sans tenir suffisamment compte des situations particulières ? Souvenons-nous de la campagne pour l'interdiction des filets maillants.

Enfin, essayer d'influencer les pratiques de pêche en introduisant de nouvelles conditions d'accès aux marchés reviendra inévitablement à favoriser les consommateurs solvables. Les principaux marchés se trouvent en Europe, au Japon, aux Etats-Unis. Ce sont donc les consommateurs et les gros producteurs de ces pays qui imposeront leurs points de vue sur les pêches "durables".

Encourager les importations vers des pays dont les besoins alimentaires sont d'ores et déjà largement satisfaits tout en refusant, en même temps, de s'occuper des problèmes des pays les plus défavorisés, ne constitue pas, à vrai dire, une illustration satisfaisante des principes du développement durable. Et les sociétés qui se lancent dans ce nouvel écolabel sont-elles vraiment sans reproche ? Unilever a, pour sa part, appuyé le développement de la salmoniculture à grande échelle, ce qui n'était pas vraiment en harmonie avec les principes du développement durable.

Pour que cette nouvelle politique d'attribution des labels de qualité au poisson pêché dans des conditions respectueuses de l'environnement puisse effectivement favoriser une pêche durable, il importe que les consultations soient bien plus larges et que les pêcheurs eux-mêmes soient impliqués dans le processus dès le lancement du projet.

La labélisation est, à vrai dire, une méthode de plus en plus fréquente. Ainsi, des centaines de pêcheurs bretons ont, au cours des deux dernières années, attribué un label de qualité au bar de ligne, ce qui leur a permis de résister à la concurrence du bar d'élevage.

Il y a sûrement un avenir pour les labels de qualité. Mais la question centrale demeure le processus de prise de décisions. Et toute cette affaire de MSC souligne l'impérieuse nécessité : une organisation internationale de pêcheurs qui puisse influencer les politiques des grandes associations de protection de la nature et des grands groupes industriels. ♦

Article écrit par Alain Le Sann,  
membre d'ICSF, France

## Sous l'habit vert

**Les associations de pêcheurs doivent bien peser le pour et le contre d'un partenariat avec les grosses firmes qui se proposent de protéger l'environnement**

**U**nilever, la multinationale anglo-hollandaise de l'alimentaire passe au vert. Elle s'engage, à terme, à ne plus acheter que du poisson provenant de pêcheries titulaires d'un écolabel. Cet écolabel (ou tout autre type de certification) leur sera attribué par un conseil mondial "indépendant" lancé par le Fonds mondial pour la nature (wwf) et Unilever.

Pour nous autres, Canadiens, ces nouveaux apôtres des "codes de conduite" et des pratiques de pêche durable ressemblent bien aux industriels qui ont le plus participé à la destruction de nos ressources démersales. Il ne faut pas prendre pour paroles d'évangile leurs pieuses et "sincères" déclarations en faveur des ressources naturelles. Le manteau "vert" dont ils s'habillent sert peut-être de diversion : il s'agit de faire oublier au public les dégâts déjà perpétrés et de maintenir dans la place les coupables.

Il est parfaitement sensé de favoriser le développement d'une pêche soucieuse de préserver l'environnement et la ressource. Et le consommateur pourrait bien être réceptif à cette politique d'écolabel. Mais je ne suis pas sûr que les pêcheurs de morue du Canada auraient reçu leur certification même six mois avant leur effondrement. Je suis certain, par contre, que nos pêcheries de hareng obtiendraient aujourd'hui leur certification alors que les gros senneurs ont déjà éliminé un grand nombre de pêcheurs côtiers.

Les pêcheurs côtiers et artisans sont confrontés à des problèmes écrasants qui prennent souvent leur source du côté de flottilles industrielles inefficaces, rétrogrades, archaïques...

Lorsque le Marine Stewardship Council qualifie une pêcherie de durable, se préoccupe-t-il de la récupération des lieux de pêche par des flottilles industrielles au détriment des communautés de petits pêcheurs ? C'est peu probable. On dira de cela que c'est un problème politique ; et les gens d'Unilever et de WWF qui proposent au chaland ce "nouvel espoir" regarderont les pouvoirs publics de haut. Ils diront que le secteur public

est vénal, qu'il faut accueillir bras ouverts le marché qui, "devenant le facteur clé de notre société, remplacera nos institutions démocratiques".

Dieu sait qu'il importe de conserver les ressources halieutiques. Mais si les pêcheurs canadiens restent sceptiques lorsqu'ils voient les écologistes faire appel aux forces du marché pour conserver les dites ressources, il faut les comprendre.

Actuellement, un troupeau de phoques gris est en train de se multiplier de façon exponentielle sur le plateau continental d'Eastern Scotia. Des scientifiques ont calculé qu'ils consomment jusqu'à 80 000 de morue juvénile chaque année alors qu'un moratoire total est en vigueur dans le secteur parce que ses stocks de morue sont les plus menacés de tout le Canada atlantique. Pourtant, lorsqu'on parle d'organiser une chasse au phoque pour les besoins du marché, le wwf fait paraître des annonces délirantes dans les journaux nationaux pour dénoncer cette pratique.

Mon avis est que les pêcheurs côtiers ont assez à faire pour soutenir leurs propres organisations. Je ne vois pas la nécessité de se lancer dans une aventure corporatiste avec les grosses firmes de l'agro-alimentaire et les écologistes internationaux.



Article écrit par Michel Belliveau,  
membre d'ICSF, secrétaire de l'Union  
des marins-pêcheurs, Shédiac. New-  
Brunswick (Canada)

## Le Marine Stewardship Council

# Point de vue du Tiers-monde

**En prétendant défendre la noble cause de la “pêche durable”, le MSC pourrait bien finalement léser les intérêts des petits producteurs**

**L**e Marine Stewardship Council est donc issu d'une collaboration entre Unilever et WWF (Fonds mondial pour la nature) : un géant porté par un autre géant. Ce mastodonte peut laisser des traces profondes sur son chemin ou bien trébucher et s'effondrer par manque d'équilibre.

A première vue, on est plutôt surpris que ces deux protagonistes de la scène internationale puissent se retrouver dans le même lit. On est donc, de par le monde, très curieux de savoir comment ils vont s'y prendre pour élaborer une stratégie “afin d'assurer partout dans le monde la viabilité à long terme des stocks de poissons et la santé des écosystèmes marins où ils se trouvent”

Conformément à leurs objectifs, ces deux organisations s'intéressent d'abord aux ressources naturelles et à l'environnement (le poisson, les océans) sans y avoir nécessairement un intérêt essentiel à long terme.

Pour Unilever, toute action doit se justifier par un objectif clair : le profit. Cette firme participe à la création du MSC parce qu'elle est convaincue que des pêcheries durables sont bonnes pour les affaires. Pour le WWF, il s'agit là d'un cas particulier de préservation de la nature. On se lance dans l'aventure pour pouvoir sensibiliser et mobiliser le public sur ces thèmes. WWF pense qu'il a là misé sur un bon cheval. Si l'affaire marche, les deux partenaires bénéficieront d'une grosse publicité sur leur créneau respectif : d'un côté les consommateurs, de l'autre les bonnes âmes du “Premier-monde”.

Pour essayer de se positionner par rapport au MSC, il importe tout d'abord d'examiner plusieurs points :

- Que penser, dans le Tiers-monde, d'une initiative qui accorde une foi totale au pouvoir magique du marché?
- Les organisations de pêcheurs du Tiers-monde ont dénoncé les destructions perpétrées par des flottilles travaillant essentiellement pour l'exportation vers les pays du

“Premier-monde”. Comment vont-elles réagir à cette initiative

- Ce nouveau partenariat destiné à peser sur le commerce international grâce à l'écolabel aidera-t-il surtout à réaliser des profits “durables” et à garantir l'approvisionnement des gens et des bêtes dans le “Premier-monde”, ou permettra-t-il aux communautés de pêcheurs du Tiers-monde de gagner davantage et de mieux répondre aux besoins alimentaires de populations qui manquent de protéines ?
- Les pays du Tiers-monde qui exportent des produits de la mer considéreront-ils que le MSC crée, en fait, de nouvelles barrières commerciales, contrairement aux règles du libre échange stipulées par l'OMC ?

Dans la plupart des pays du Tiers-monde, on considère que le marché fait partie des institutions économiques de la société, et non pas le contraire. On tremble en pensant au jour où la prédiction d'Elisabeth Dowdeswell se concrétisera partout dans le monde : “Le marché est en train de remplacer nos institutions démocratiques comme facteur déterminant de nos sociétés”.

### Le marché est source d'inégalité

Dans les institutions démocratiques, les participants ont, au départ, la même dotation : une personne, une voix. Les marchés n'ont pas cet aspect égalitaire.

Ils fonctionnent avec des voix qui traduisent des rapports d'argent (pouvoir d'achat). Et nous savons bien que cet argent n'est pas distribué de façon très égale. Ceux qui appellent de leurs voeux le “libre échange pour assurer l'efficacité” oublient que cette théorie sous-entend notamment que le pouvoir économique soit réparti de façon relativement équitable entre les divers protagonistes.

Dans les pays du Tiers-monde où le patrimoine, les revenus, le pouvoir d'achat sont si contrastés, cette foi aveugle dans les

capacités du marché à remédier à tous les maux de l'économie et de l'environnement n'a pas grand chose à voir avec la vie réelle des gens.

**I**l faut donc accueillir avec circonspection le MSC . Car pour établir des normes uniques et générales applicables à un secteur d'activité qui compte des millions de petits producteurs soumis à des impératifs très divers, il se fonde sur l'axiome suivant : le marché montre la voie, le reste suit.

Jetons un coup d'oeil sur le passé. Dans les eaux tropicales du Tiers-monde, la rupture de l'équilibre des pêcheries est intimement liée au développement des exportations de poissons vers les marchés du "Premier-monde". La pêche traditionnelle faisait appel à des méthodes saisonnières, passives et sélectives. Puis on a vu arriver le chalut de fond, la senne coulissante. Car on jugeait "moins efficaces" les techniques précédentes. La production de chaque unité de pêche était, en effet, limitée. Aujourd'hui, on se rend compte que c'était ainsi parce qu'on pêchait alors de façon plus "durable", à un rythme qui permettait aux stocks de se renouveler tout naturellement.

En Asie, la lutte des travailleurs de la pêche pour assurer la survie de la ressource et leur propre survie s'est traduite par une opposition unilatérale aux techniques destructrices. Les pêcheurs ont, en partie, obtenu gain de cause. Et, à première vue, la création du MSC ne devrait pas, d'entrée de jeu, aller à l'encontre de leurs intérêts. En un sens, tout ce qui se dit à propos de pêche durable signifie qu'on devrait revenir aux anciennes méthodes.

Ce qui pourrait assez vite poser problème, c'est le pouvoir de l'acheteur sur le producteur, le premier imposant au second les normes de production et les prix. Les conditions des liens commerciaux établis

pour la fourniture de poisson "durable" pourraient être finalement totalement fixées de l'extérieur. Le petit producteur y perdrat toute sa liberté de manoeuvre pour le choix des métiers et des techniques et l'écoulement de sa pêche.

#### De meilleurs prix pour qui ?

Supposons que leur poisson reçoive l'écolabel du MSC. Les prix plus élevés à la consommation ne se traduiront pas nécessairement par une augmentation de revenus pour des producteurs dispersés. Les opérations de labélisation doivent se faire avec la collaboration implicite des pêcheurs ou d'organisations représentatives. Elles ne peuvent être confiées aux seuls agents des réseaux commerciaux internationaux.

Parce qu'il est lancé et financé par Unilever, l'un des plus gros acheteurs de poisson du monde, le msc cherchera évidemment à fuire de tels contacts, de telles préoccupations. Grâce à son contrôle invisible sur cet organisme, Unilever fera sentir son influence jusqu'au producteur, qui jusqu'à présent lui échappait.

La firme pourra ainsi réaliser la jonction cruciale entre le monde de la production et le monde de la commercialisation. Et le petit commerce qui ne s'adaptera pas au processus de différenciation des produits que la multinationale essaie de mettre en place, avec ses écolabels pour une pêche durable, risque peut-être de disparaître. A ce stade, Unilever sera en position de quasi monopole sur une grande part du marché, et pourra alors fixer à sa guise les normes écologiques et dicter ses prix, à la foi chez le consommateur et chez le producteur.

De plus, grâce à son initiative, Unilever disposera d'une masse énorme d'informations sur les techniques de capture et leurs conséquences sur les milieux marins

et pourra en contrôler la diffusion à son avantage de mille façons. Cela brouillera encore plus l'esprit des consommateurs du "Premier-monde", auxquels on a fait croire, par la création de ce MSC, que le moyen le plus sûr pour sauver l'océan et son poisson, c'est encore d'acheter les marques Unilever.

Dans ce marché dominé par une multinationale qui pèsera d'un poids énorme sur les facteurs économiques et non économiques, les prix seront fixés pour dégager une marge de profit élevée. Il ne faut pas croire qu'ils traduiront la valeur "réelle" des produits ou qu'au bout du circuit ils correspondront aux préférences du consommateur.

Les associations de pêcheurs n'ont qu'un moyen pour bloquer cette dynamique : prendre l'initiative, adopter chez elles des méthodes "durables", à leur rythme et selon leurs critères. Elles devraient aussi établir des contacts avec les mouvements de consommateurs des pays grands consommateurs pour développer les relations commerciales directes entre groupements de pêcheurs du Tiers-monde et les associations de consommateurs du "Premier-monde" qui, en plus de s'occuper évidemment des problèmes de consommation, essaient aussi de réfléchir sur leurs façons de vivre et leurs façons de consommer.

#### Action gouvernementale

Il faut se manifester pour que les gouvernements aident à créer ces réseaux car pêche durable et consommation durable sont des conditions indispensables pour un commerce durable. Et les enjeux du commerce durable sont élevés pour tous les gouvernements. Il faut voir si le MSC accepte cela. Les associations de pêcheurs devront

aussi le juger sur ce critère important avant de lui accorder leur soutien de manière sélective.

Sur la question de savoir si la création du MSC permettra d'améliorer la consommation de protéines parmi les populations pauvres, nous sommes confrontés au fameux dilemme de la poule et de l'oeuf : qui est apparu le premier ? La pêche non durable a-t-elle précédé une consommation de poisson non durable ou vis-versa ? Et par où faut-il commencer pour trouver une solution ? L'histoire en dents de scie de la pêche dans le Tiers-monde (et le "Premier-monde" aussi) est marquée par l'influence et la puissance de grands centres de consommation, le plus souvent lointains, vers lesquels converge le poisson.

Le consommateur n'est pas nécessairement une personne. Il peut s'agir d'un animal de compagnie ou d'autres bêtes. Le fait est que leur pouvoir d'achat, si l'on peut dire, est supérieur à celui des populations pauvres qui habitent cependant près des zones de production. Prenons l'exemple du Pérou, avec ses pêcheries d'anchois pleines de hauts et de bas. On parle rarement de ces enfants qui, sur la côte, souffrent de malnutrition et deviennent aveugles par manque de protéines et de vitamine A alors que la farine fabriquée avec l'anchois péruvien sert à nourrir le porc et le bétail en Europe et aux Etats-Unis.

Suffira-t-il d'introduire des engins de pêche passifs et d'accorder l'écolabel aux farines produites à partir de poisson capturé de cette manière pour résoudre ce problème?

Il faut éduquer les citoyens du "Premier-monde" en tant que consommateurs. Il faut parvenir à les convaincre que la réponse à la question ci-dessus est non. D'une part, s'ils veulent vraiment jouer un rôle pour mettre un

**I**l faut éduquer les citoyens du "Premier monde" en tant que consommateurs. Il faut parvenir à les convaincre que la réponse à la question ci-dessus est non. D'une part, s'ils veulent vraiment jouer un rôle pour mettre un frein à l'amenuisement des ressources naturelles et à la destruction de l'environnement sur notre planète, ils devront forcément consommer moins. Il importe, d'autre part, que les lieux de consommation se rapprochent des lieux de production.

Il est facile d'acheter des produits porteurs d'un écolabel attribué par une multinationale sans la participation ou l'assentiment de lointains producteurs. Il s'agit là, tout simplement, d'un système élaboré de différenciation des produits et des marchés qui occupe le devant de la scène sous couvert de "durabilité".

Parmi les denrées qui peuvent s'exporter facilement, les produits de la mer occupent une place importante. Il est donc peu vraisemblable que les gouvernements du Tiers-monde accueillent l'initiative du MSC les bras ouverts. Récemment, les Etats-Unis ont essayé d'imposer unilatéralement aux exportateurs de crevettes de l'Inde l'installation de systèmes de protection des tortues sur les chaluts des bateaux qui les approvisionnent. La réaction indienne a été très vive. Le gouvernement et les industriels concernés ont envisagé d'invoquer les clauses de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui traitent de l'utilisation d'impératifs techniques en vue de limiter la liberté des échanges commerciaux. Beaucoup d'écologistes et d'universitaires sont, en Inde, opposés à la technique du chalutage, moi en particulier. Mais ils ont vu dans cette démarche américaine une nouvelle forme d'impérialisme "vert". Cet impérialisme vert représente pour nous un danger encore plus sérieux que le chalut.

Il faut le dire clairement : on refusera de se laisser imposer, par le biais de méthodes étrangères au marché des normes environnementales du "Premier-monde" qui, de toute évidence, profiteront seulement aux consommateurs et au négoce de ces pays. Nous serons contre même si l'initiative msc apparaît tout à fait raisonnable et justifiée d'un point de vue proprement écologique.

Pour développer une pêche durable, toute initiative qui se veut de portée mondiale devra trouver une base plus large où se rencontreront producteurs, transformateurs, pouvoirs publics et consommateurs. On ne peut pas laisser de telles initiatives aux seules forces du marché. Et ce genre d'initiative ne tombe pas du ciel : il faut la mettre au point avec beaucoup d'attention et de savoir-faire. Le MSC constitue un premier pas vers cette direction. Dans cette

mesure, il mérite que toutes les parties prenantes du milieu de la pêche qui n'y sont pas impliquées lui accordent cependant toute leur attention.

Etant donné la puissance économique d'Unilever et les capacités mobilisatrices de WWF, il serait un peu naïf de croire que le MSC est voué à l'échec. On dit souvent que lorsque l'industrie et le marché mènent la danse, le gouvernement ne tarde pas à emboîter le pas. L'inconnue, c'est l'attitude de millions de gens à travers le monde qui travaillent à la capture et à la transformation du poisson. Vont-ils suivre ? C'est là que se trouvent le point faible du msc et, par contraste, la force de ces millions de travailleurs qui tirent de l'océan et de son poisson leur nourriture et leurs revenus. Ils pourront rejeter cette initiative ou la modeler selon leurs intérêts.



Article écrit par John Kurien, membre d'ICSF, enseignant au Centre d'études du développement, Trivandrum (Inde)

## Les femmes dans la pêche

# Face aux obstacles

Dans un secteur qui se développe, elles restent toujours très défavorisées

**C**omme dans d'autres îles du Pacifique, les femmes des Fidji ont un rôle prépondérant dans le secteur de la pêche de subsistance et sont également de plus en plus présentes dans la petite pêche commerciale, sur le plan local. Leurs activités représentent là une contribution vitale tandis que dans d'autres secteurs de la pêche leur participation est très variable.

Dans les années qui ont suivi le coup d'Etat sont apparues, avec le développement du secteur manufacturier, des usines de transformation du poisson qui ont attiré un nombre croissant de travailleuses. La main-d'œuvre féminine a ainsi largement contribué à l'expansion industrielle.

En 1993, la Pacific Fishing and Canning Company (Pafco) employait, entre direction, cadres et ouvriers, plus d'un millier de personnes. La plupart étaient des ouvrières payées à l'heure.

Les femmes représentent 90 % de la main-d'œuvre dans les conserveries où on utilise leur habileté manuelle et leur rapidité pour le travail à la chaîne.

Dans le secteur de la pêche industrielle, elles représentent le gros des troupes pour les opérations après capture et la transformation. On trouve là les schémas classiques de la division sexuelle du travail et les préjugés de genres.

Les îles du Pacifique essaient de plus en plus d'exploiter le thon migrateur et de transformer sur place les captures. On peut donc s'attendre à ce que le nombre des travailleuses dans le secteur de la pêche industrielle ira croissant.

Dans la pêche traditionnelle, la présence des femmes est importante, notamment par le petit commerce villageois. Elles s'y retrouvent de plus en plus parce qu'on vend de plus en plus d'espèces non téléostéennes comme les coquillages.

Selon le Rapport 1993 de la Direction des pêches, au cours des trois années précédentes les ventes de ces espèces (coquillages, crustacés, poulpes, bêches-de-mer, algues...) ont représenté un total de 2000 tonnes et une valeur de 4,5 millions de dollars. Les kai

(moules d'eau douce), dont la récolte et la vente sont assurées exclusivement par les femmes, représentent près de 48 % de ce volume.

Les pêcheurs traditionnels ont des débouchés variés : marchés municipaux, hôtels, restaurants, cafés, boucheries, poissonneries, magasins de détail, supermarchés, échoppes de bords de routes. La vente est assurée majoritairement par des femmes. Au cours des années récentes, les téléostéens se sont moins vendus tandis que les autres espèces étaient plus demandées.

Dans ce secteur traditionnel, le rôle des femmes n'est guère reconnu, malgré tout ce qu'elles font. Dans la Région nord, 22 licences ont été accordées à des femmes pour la cueillette de coquillages ; mais la plupart des femmes pêchent sans permis et sont donc, pour le plus grand nombre, cataloguées dans le secteur de la pêche de subsistance.

### Opérations après capture

Les femmes pêchent, cueillent, ramassent et s'occupent aussi du poisson capturé par les hommes. Si les activités de pêche professionnelles ont doublé d'intensité, les techniques de transformation et de conservation restent inchangées. Ce sont toujours les femmes qui se chargent de fumer, de sécher, de saler le poisson.

Elles sont également responsables de la conservation, de la distribution et de la vente. On peut donc dire que la pêche artisanale traditionnelle repose en grande partie sur la contribution des femmes. Ce secteur, qui est appelé à se moderniser et à se développer, fera encore davantage appel à leur travail, notamment pour écouler le poisson dans les zones rurales des îles Fidji.

La pêche de subsistance représente un segment essentiel des activités de pêche aux Fidji. Pour les populations littorales et les communautés qui habitent le long des cours d'eau de l'intérieur, elle constitue une source majeure de nourriture. Les populations des villes, qui augmentent, vont aussi s'approvisionner dans les marchés au poisson locaux.

Les méthodes utilisées par les femmes sur les plateaux littoraux peu profonds sont très simples : les techniques, les engins sont

largement traditionnels. Il existe diverses méthodes suivant les espèces cibles. Mais la plupart du temps elles sont simples : on se sert des mains et d'outils peu compliqués. Les techniques font appel à quelques principes de base. Pour pêcher le poisson d'eau douce, on utilise des filets, des pièges ou des méthodes qui abrutissent le poisson.

Pour les espèces marines, les femmes se servent de filets, posent des barrières et des pièges, utilisent des lignes. Elles ramassent des coquillages à marée basse.

Il faut de bons yeux pour pêcher de cette manière et faire preuve d'agilité, avec les mains et avec les jambes. Les femmes ont une connaissance intime de leur environnement immédiat, ce qui les aide à identifier et à prendre assez facilement le poisson.

Si, à première vue, les méthodes utilisées paraissent simples, elles sont en fait compliquées : il faut se servir de tous ses sens et de tout son savoir-faire.

On utilise habituellement des filets de petite taille ou de taille moyenne pour pêcher dans les cours d'eau. Ils sont manoeuvrés à la main par plusieurs personnes, le long des rivières, dans les lacs et les étangs. Ils sont solidement fixés dans la vase ou la sable, et les femmes fouillent avec leurs mains dans les trous et parmi les herbes.

#### Un grand savoir-faire

Les femmes réussissent à attraper du poisson, des anguilles dans les petites crevasses, dans les trous, parmi l'herbe. Ceux qui arrivent à s'échapper sont piégés par des filets tendus. Pour bloquer la sortie d'un bras de mer ou d'une rivière, on utilise des filets plus grands.

On repousse le poisson vers les filets en frappant la surface de l'eau. Il existe une autre méthode : une dizaine, une quinzaine de femmes tournent en rond dans un lac, avec de l'eau jusqu'aux hanches. Elles arrachent l'herbe et continuent ainsi jusqu'à ce que l'eau devienne bien boueuse, ce qui abrutit le poisson et les anguilles.

Les poissons montent alors à la surface pour trouver de l'eau plus claire, essaient de s'échapper par les berges ou restent au fond sans bouger. Lorsqu'une femme marche sur un poisson, elle le coinçe avec le pied, plonge la main et le saisit par les branchies avant de l'assommer. Ceux qui montent à la surface se prennent dans les filets ; ceux qui s'échouent sur la berge sont pris à la main.

Depuis quelques années, on utilise de plus en plus de grands filets maillants dans les eaux intérieures. En principe, la réglementation interdit de se servir de grands filets dans les rivières pour la pêche professionnelle. Mais l'introduction de certaines espèces comme la carpe herbivore et la présence de poisson dans les principaux cours d'eau ont motivé l'usage de filets.

Récemment, les femmes se sont mises à remplacer le filet par des lignes. Tout comme leurs consœurs sur la côte, elles connaissent l'époque, le temps et les vents favorables pour aller à la pêche. Elles utilisent des lignes pendant et après les fortes inondations, lorsque le poisson quitte son habitat et va chercher sa nourriture dans des secteurs plus calmes des étangs et des rivières.

Les femmes identifient souvent le poisson par la façon dont il mordille l'appât. Par exemple, lorsqu'elles utilisent des boulettes de pâte pour

pêcher le rouget (kanace), le scat tacheté (vetakau), le chinchard des mangroves (damn) et le tilapia (maleya), elles peuvent les reconnaître selon leurs réactions. Le rouget mordille l'appât, le scat touche doucement l'appât, le chinchard et le tilapia tirent vivement sur l'appât.

Parfois, lorsqu'elles ont identifié le poisson à ses façons de procéder, les femmes changent d'hameçon, d'appât et de ligne. Aussi, lorsqu'elles vont pêcher à la ligne, elles emportent un assortiment de fils et d'hameçons.

#### La moule d'eau douce

La moule d'eau douce (kai) constitue une autre ressource dans l'intérieur. Equipées de petites lunettes de plongée, d'un petit panier en fil de fer ou d'une pièce de tissu, elles descendent à deux ou trois mètres et arrachent les moules avec leurs doigts.

Elles les mettent ensuite, le plus souvent, dans cette pièce de tissu qu'on appelle sulu ou lava-lava. Une extrémité est attachée à la taille, l'autre autour du cou pour former une poche. Lorsqu'elle est trop pleine, il peut arriver qu'elle tire la personne vers le fond.

Pendant que j'étais sur le terrain pour mes recherches, une jeune mère de Nadali a ainsi trouvé la mort. La cueillette des moules d'eau douce est devenue une activité commerciale très organisée. Ainsi, le long de la rivière Rewa, la plus grande des îles Fidji, un certain nombre de villages dépendent entièrement de cette activité.

Les villages de Nakini, Naganivatu, Natoaika, Deladamanu, Nacokaika et Kasavu ont adopté, au fil des années, un plan de pêche pour que

les villages ne cueillent pas les moules tous en même temps.

Les villages sont répartis en deux groupes qui vendent et pêchent à tour de rôle. On peut de cette façon éviter une offre excédentaire sur les marchés. Et les femmes ont le temps de s'occuper de leurs autres affaires pendant leur semaine de "congés".

Sur la côte, la cueillette et le ramassage le long des plages constituent l'activité de pêche principale des femmes. Elle peut cependant varier suivant l'endroit où elles habitent et l'éloignement des centres urbains. L'emploi du temps est clairement différent suivant qu'il s'agit de communautés intégrées au système économique commercial ou de communautés pratiquant une pêche de subsistance.

A Totoya, par exemple, les activités des femmes sont très flexibles et sélectives par nature. Les espèces cibles varient essentiellement suivant la saison et le temps.

Ainsi, pendant les vents alizés du sud-est, elles capturent la poulpe sur les plages des récifs coralliens. A la saison des algues, les femmes passent leur temps à les ramasser.

La pêche est de nature sporadique. Ses méthodes varient aussi suivant qu'on se trouve dans une zone rurale ou une zone urbaine. Dans les secteurs ruraux reculés, l'usage du filet est toujours très répandu.

Autour des villes, où les possibilités de vente sont plus importantes, les femmes ne vont pas pêcher au filet régulièrement. On note, cependant, que celles qui habitent sur le bord de mer dans les grandes villes littorales continuent à se servir souvent de filets.

**A**ux Fidji, les femmes sont des adeptes de la pêche à la ligne. Cette technique varie beaucoup dans le détail suivant le lieu et l'espèce cible. La pêche à la ligne se pratique à partir d'une embarcation, à pied ou en nageant.

Dans les terres, on utilise parfois de petites cannes. Et en guise d'appât, on se sert de vers, de morceaux de poisson ou de poulpe, de coquillages (kaikoso) et de crabes hermites (kasikasi).

Les méthodes de pêche sont très diverses. On peut en citer quelques-unes,- assez particulières. La siwa nunu est pratiquée à Cicia et Totoya dans les îles Lau. Les femmes plongent le long des pentes coralliniennes tout en tenant leurs lignes.

Quand le poisson est en vue, elles lancent l'appât dans sa direction. Dès qu'il mord, elles tirent sur le fil. Dans la basikeli (pêche à la bicyclette), les femmes nagent dans les eaux plus profondes du lagon et utilisent des filets. Comme elles n'ont pas pied, elles flottent en "pédalant" tout en pêchant. D'où le nom de cette méthode.

Les femmes ont également des façons bien particulières pour adopter leurs techniques aux occasions qui se présentent. A Totoya, pendant les nuits sans lune, je voyais la grande baie où se trouvait le village couverte de lumières.

Les femmes ont remarqué, il n'y a pas si longtemps, que certaines espèces de maquereau aiment particulièrement les boulettes de farine et qu'en plus elles ont un faible pour les lumières fortes.

Par nuits sans lune, les femmes sortent donc en plate. Elles ont accroché leur lampe à pression à un bâton fixé sur l'embarcation. Les poissons sont attirés par la lumière et se rassemblent autour. Les femmes dispersent alors l'appât constitué de boulettes de pâte de farine, lancent leurs lignes, et le poisson mord à l'hameçon.

Les gens du village qualifient cette méthode de "coréenne" parce qu'elle ressemble à la façon de procéder des pêcheurs chinois ou coréens qui opéraient ainsi dans les lagons des Fidji pour capturer du poisson à bouette.

Il y a aussi la méthode qui consiste à fixer des barrières, des palissades, des pièges. On construit d'habitude des barrages de pierres (moka) sur la côte pour attraper le poisson qui vient se nourrir avec la marée. Les palissades sont surtout utilisées dans les estuaires.

#### Pêche au filet

Cette pêche est pratiquée de façon habituelle dans les zones rurales, rarement dans le

voisinage des centres urbains. Depuis l'apparition de bateaux plus grands et plus rapides, on se sert beaucoup plus de filets maillants. Mais c'est là une technique réservée aux hommes.

Dans certains secteurs comme Nukui où la pêche au filet est très répandue, il existe tout un éventail de techniques. Le qoli rai, qui se pratique surtout près des récifs les plus éloignés, consiste à encercler le banc de poissons qui a été localisé.

On utilise parfois de grands filets pour recouvrir les rochers où se cache le poisson. Puis on répand sur l'endroit du poison à poissons (duva). Cette méthode est pratiquée sur les récifs extérieurs. Les gros spécimens se prennent dans les filets en essayant de s'échapper.

Le yavi ran désigne une pêche au filet traînant pratiquée couramment, avec des variantes suivant l'endroit. Les hommes et les femmes prennent part à cette activité qui, la plupart du temps, est motivée par des besoins communautaires.

Ils se déplacent en nageant vers le rivage, certains d'entre eux maintenant le filet traînant. Une fois le rivage atteint, ils se rapprochent les uns des autres. Lorsqu'ils sont presqu'à sec, le poisson est recueilli à la main ou à l'aide d'haveneaux. Dans le secteur de la pêche de subsistance ou de la petite pêche artisanale, les femmes pratiquent surtout le ramassage et la cueillette.

On est un peu surpris de constater que cette activité ne concerne pas seulement les femmes des zones rurales, car celles qui vivent aux abords des villes du littoral vont aussi sur le rivage pratiquer cette activité.

Elles ramassent toute une variété d'espèces marines : bivalves, crustacés, poulpes, algues et diverses autres choses. Depuis quelque temps, on ne s'intéresse plus à certaines espèces qu'on ramassait autrefois parce qu'elles ont perdu leur intérêt économique.

On peut citer l'ibo et le vetuna (qui sont des vers de mer), les dio (huîtres) et l'ivace (un petit brachiopode comestible). Autrefois, la plupart de ces espèces étaient très prisées sur le littoral et consommées crues. Dans la tradition fidjienne, le travail de l'homme et de la femme se complétaient.

Les femmes s'occupaient du ménage, de cueillette ou de pêche tout près du rivage tandis que l'homme s'occupait des cultures et pêchait plus au large. A Totoya et Nasau tout au moins, les hommes pratiquaient le jardinage et n'allait à la pêche que de façon occasionnelle.

## Pacific invisibilité

Lorsqu'on étudie la participation des femmes du Pacifique au processus de développement, on se sert de modèles et de schémas mentaux occidentaux pour juger de leur status et de leur rôle. Quand j'ai commencé mes travaux de recherche, j'étais souvent avec les femmes de Nadali (mon village qui se trouve près de la ville de Nausori) Elles passent des heures et des heures à plonger pour cueillir des kai (moules d'eau douce) ou à pêcher à la ligne la carpe herbivore (ika droka) ou le flagtail (Kuhlia reppestrus), le maleya (tilapia/Oreochromis mossambica) et la duna (anguille)

Je profitais de ces rencontres pour encourager les femmes à s'exprimer librement. Une fois, alors que je leur laissais entendre que leurs activités de pêche venaient s'ajouter à leurs travaux ménagers et alourdir ainsi leur emploi du temps, je fus surprise de constater que nombre de ces femmes (parmi lesquelles ma mère qui allait régulièrement à la pêche) semblaient plutôt interloquées.

La plupart d'entre elles ne voyaient pas la pêche comme un travail. Et elles me demandèrent ce qu'elles pourraient bien faire de leur temps libre s'il n'y avait pas la pêche. Dans notre société, il n'était pas toujours de bon ton d'aller au cinéma, de débarquer chez la parentée ou de faire des choses dans ce goût-là. Aller à la pêche donnait, par contre, l'occasion de bavarder, de se mettre au courant des nouvelles tout en faisant quelque chose d'utile.

On se rend compte, à partir de tels faits, qu'il faut étudier le problème des femmes du Pacifique dans son contexte, en tenant compte des concepts sociaux qui inspirent leur comportement sur ces îles.

Cela ne veut pas dire que les sociétés du Pacifique ne reconnaissent pas les droits des femmes. En Polynésie, par exemple, on ne considère pas que les femmes sont par nature inférieures aux hommes. Aux Samoa, le status de la femme dépend largement de celui de son mari. Mais les femmes non mariées, divorcées ou veuves qui continuent à résider sur place ont droit au titre de "les dames du village". Elles

bénéficient d'un status cérémonial élevé qui n'a rien à voir avec la hiérarchie sociale de l'homme et qui leur vaut d'exercer au sein de leur famille une grande influence. Aux Fidji, les femmes qui sont nées dans des lignées de chefs traditionnels ont aussi un status spécial. Lorsqu'elles sont les aînées de la famille, elles peuvent même accéder aux grades les plus élevés de la chefferie.

Il importe donc de mieux comprendre ce que font les femmes et ce qu'est aujourd'hui leur image sociale dans les îles du Pacifique. Dans le secteur de la pêche traditionnelle, l'homme et la femme ne travaillent pas ensemble. L'homme pêche surtout plus au large tandis que la femme se limite à la zone littorale peu profonde.

Cependant en préparant ou en réparant l'équipement, en faisant la cuisine ou en prenant part aux rituels indispensables, les femmes apportent leur contribution aux activités de pêche des hommes. A Tonga, aux Mariannes et aux Fidji, les femmes ont commencé récemment à apparaître dans des secteurs jusque-là traditionnellement réservés aux hommes.

Avec ce surcroît de travail féminin qu'entraîne le développement de la pêche, on s'éloigne de "la répartition traditionnelle des rôles masculins et féminins qui avait cours en Polynésie et en Mélanésie".

On dit habituellement que les femmes ne font que de la cueillette ou du ramassage aux abords des plages. C'est laisser dans l'ombre toute la science traditionnelle et le savoir-faire dont elles font preuve dans leurs activités de pêche, et minimiser l'importance de ce qu'elles apportent à la production globale du ménage.

Les anciennes sociétés du Pacifique étaient autosuffisantes sur le plan alimentaire grâce à l'activité de toute la famille qui pêchait, fouillait, ramassait. La pêche de subsistance pratiquée par les femmes avait là toute sa place. Même de nos jours, on constate que ce sont elles qui fournissent ainsi à la famille les protéines indispensables.

Avec l'arrivée des réseaux commerciaux dans les zones rurales, on s'est davantage intéressé à des produits rentables d'un point de vue économique.

En matière de consommation, on est ainsi clairement passé de la nourriture locale à des produits alimentaires importés et moins nourrissants. Cette tendance s'est également intensifiée à mesure que les femmes passaient d'une pêche de subsistance à une pêche de rapport.

Dans toute cette région, les femmes sont massivement présentes dans le secteur du commerce "informel". Elles occupent une position dominante sur les marchés municipaux et dans les échoppes des bords de routes ou des trottoirs. Si l'on utilise la catégorie des "travailleurs indépendants" pour mesurer l'activité du secteur informel, on peut affirmer que le quart des femmes du Pacifique fait du commerce informel.

Aux Fidji, elles tiennent commerce dans leur maison ou dans des kiosques au bord de la route ou de la rue et vendent toute une variété de produits alimentaires. Certains ont dit que cette entrée massive des femmes dans le secteur informel n'était qu'une réponse à la pauvreté.

Cela contribue, en tout cas, à minimiser encore l'importance de leur rôle car l'opinion commune veut que le secteur "formel" soit bien plus important que le secteur "informel". Les femmes possèdent aussi un grand savoir-faire traditionnel dans les opérations après capture. On ne le reconnaît pas suffisamment, sans doute parce que la pêche actuelle privilégie la production et que le secteur après capture n'est pas prioritaire.

Dans le cadre général du développement des pêches, on considère donc que la participation massive des femmes dans les activités d'après capture et de transformation est, en fait, d'importance secondaire.

On a pourtant démontré, au Vanuatu par exemple, que ces activités représentent une contribution très importante pour l'alimentation et les revenus des ménages. Il faudrait donc que les programmes de développement d'une pêche moderne puissent combiner stratégies

nouvelles et savoir-faire traditionnel en matière de transformation.

Dans le Pacifique, la notion d'accès à la ressource apparaît très peu dans les débats. Dans la plupart des îles, la ressource est la propriété du clan et on y accède par filiation patrilinéaire. Par son mariage, la femme entre dans le clan de son mari mais ne jouit pas d'un droit de propriété légal sur la ressource de sa nouvelle localité. En même temps, elle perd ses droits sur la ressource de sa localité d'origine. Il se trouve que, dans le contexte actuel, les femmes sont ordinairement "sans terre".

Dans certains endroits, il existe traditionnellement un système matrilinéaire, à Bougainville en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru, par exemple. L'influence de l'industrie minière s'est fait sentir sur ces deux sociétés et les femmes ont vu s'effriter leur pouvoir de contrôle sur les ressources naturelles.

A Nauru, les femmes propriétaires n'ont guère d'influence dans les négociations qui ont trait aux problèmes de dédommagement ni en matière de gestion des gisements de phosphate. Ainsi, même lorsqu'elles ont accès à la ressource, elles manquent quand même de pouvoir sur le plan économique, politique et social pour en profiter. Cela est d'autant plus vrai que la valeur de la dite ressource est importante.

Bien que les femmes du Pacifique entrent de plus en plus dans l'économie de marché, on croit qu'elles s'occupent surtout de pêche de subsistance et qu'elles ne participent que de façon très floue à la pêche commerciale. Dans ce secteur, on ne considère pas que les activités post captures des femmes (pourtant essentielles) représentent une opération commerciale véritable. On ne comprend pas non plus que leurs occupations ménagères soient une contribution indispensable au bon déroulement des activités de pêche commerciale des hommes.

Quand on cherche à se documenter sur le rôle économique des femmes dans le secteur de la pêche, on doit faire avec un autre obstacle leurs activités dans ce domaine ne seraient pas

productives, d'un point de vue économique. Comme on refuse de voir le caractère mêlé des pêcheries villageoises (subsistance et vente), on sous-estime forcément leur participation.

Il existe d'ailleurs peu de renseignements sur cette question. Ainsi, pour l'année 1993, on estimait qu'aux Fidji, aux Samoa et à Tonga les femmes ne représentaient qu'entre 13 et 17 % de la main-d'oeuvre totale du secteur de la pêche. Ce pourcentage est aussi bas parce que le secteur de la pêche de subsistance n'est tout simplement pas répertorié.

Face à cette indifférence affichée vis-à-vis des activités de pêche des femmes et de la non prise en compte de leur travail dans le secteur de la pêche de subsistance, on a pu dire de ces travailleuses qu'elles étaient tout bonnement "invisibles".

Les programmes en cours vont dans le sens d'une pêche industrielle. Ils ne tiennent guère compte des petites affaires conduites par les femmes soit pour la vente soit pour l'alimentation familiale. Et ces activités ne peuvent se développer.

A chaque fois qu'on fait entrer les femmes dans le secteur industriel, H s'agit d'emplois marqués par les relations de genres (discrimination hommes-femmes), dans les ateliers de transformation et les conserveries, par exemple.

Parmi les obstacles rencontrés par les femmes pour développer leurs activités de pêche, on peut citer les difficultés d'accès aux nouveaux moyens techniques et l'absence de programmes de soutien.

Un tel état de choses n'est pas pour surprendre : ce n'est qu'au cours des dix dernières années qu'on a peu à peu pris conscience de la présence effective des femmes dans les activités de pêche.

Les études les plus récentes prennent acte de l'importance du travail des femmes dans les opérations de transformation et de commercialisation, particulièrement en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Vanuatu.

Quels que soient les types de pêche, la main-d'oeuvre féminine participe toujours très largement aux opérations après capture. La construction de conserveries de thon aux Fidji, aux Salomon et aux Samoa occidentales n'a fait qu'accroître cette tendance.

Dans le Pacifique, un certain nombre d'organisations régionales et internationales s'occupent de la question des femmes dans la pêche. Grâce aux programmes de coopération régionale et avec l'aide d'organismes tels que le pnuD et la fao, des travaux de recherche mettent en lumière les problèmes des femmes et aident les parties concernées à en prendre conscience.

Le développement a modifié cette répartition des tâches : on se concentre maintenant sur des activités rentables et les hommes vont de plus en plus à la pêche.

On ne peut plus répartir simplement comme avant l'activité dans tous les contextes ruraux.

On peut généralement affirmer que dans les îles du Pacifique les femmes ont été défavorisées dans le développement programmé du secteur de la pêche.

A côté des contraintes traditionnelles et sociales, les innovations technologiques gênent aussi leurs activités.

Les nouvelles techniques profitent surtout aux hommes et le rôle des femmes dans la pêche tend à se marginaliser.

#### **Emplois nouveaux**

Davantage de femmes ont pu accéder à un travail rémunéré. Il est regrettable cependant qu'il s'agit essentiellement d'emplois peu qualifiés et sous-payés.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur la région Asie-Pacifique, on constate qu'en Asie on est plus en avance en ce qui concerne la situation des femmes dans la pêche. C'est le résultat d'une politique de soutien gouvernementale et de la réalisation de programmes visant à encourager les petites entreprises de pêche.

La tradition n'est pas une chose figée, ni les conceptions qui la marquent ni l'usage qu'on en fait. Parce que les femmes ont un rôle prépondérant dans le secteur de la pêche de subsistance et qu'elles apportent une si grande

contribution à l'alimentation de leur famille, tout changement dans leur façon de pêcher se répercutera de diverses manières sur la vie sociale et les habitudes de leur village.

Dans le Pacifique, notamment aux Fidji, les femmes participent de plus en plus aux activités liées à la pêche. Mais sur le plan officiel, on ne voit guère que ce qui est fait par les hommes.



Cet arricie est tiré d'une thèse préparée par Aliti Vunisea de l'Université du Pacifique sud, Suva (Fidji)

## Le lac Victoria

# Un avenir incertain

**Les interventions de l'homme et la dégradation de l'environnement ont contribué à la destruction des pêcheries de ce lac**

Dans le lac Victoria, les initiatives de l'homme et l'évolution de l'environnement ont complètement transformé les lieux. Sa biodiversité a été profondément affectée, les pêcheries sont sérieusement déstabilisées et l'écosystème lacustre est dégradé.

Tout cela n'est pas sans peser lourdement sur l'existence de millions de gens qui vivent dans les trois pays riverains (Ouganda, Tanzanie, Kenya) et qui dépendent de l'activité de ses pêcheries. On recensait autrefois des centaines d'espèces de poisson. Aujourd'hui, on cible trois espèces seulement : silver cyprinid/Rastrineobola argentea (un pélagique endémique), la perche du Nil (*Lates niloticus*) qu'on y a introduite et le tilapia du Nil (*Oreochromis niloticus*) également importé.

Jusqu'aux années 1970, on pouvait capturer dans ce lac plus de 400 variétés de cichlidés qui représentaient plus de 80 % de la biomasse ichtyique totale du milieu. Sous l'influence combinée de changements écologiques et des activités de l'homme, entre 200 et 300 variétés endémiques ont peut-être disparu.

Il faut sans doute chercher dans la disparition massive de cette riche biomasse la cause probable des changements en cascade constatés dans l'écosystème.

La surexploitation des espèces endémiques au cours des années 1950 a poussé les responsables à introduire des tilapias allochtones et la perche du Nil (cette dernière malgré les mises en garde des scientifiques). Les tilapias importés ont depuis pris la place des deux espèces endémiques.

Les cichlidés, dont beaucoup se nourrissent de phytoplancton et de sédiments reposant au fond du lac, ont été remplacés par des poissons qui sont essentiellement des prédateurs secondaires et tertiaires (Rastrineobola argentea, un cyprinidé pélagique endémique, et la perche du Nil, Carnivore). Les conséquences sont très fâcheuses pour l'avenir des pêcheries. La perche du Nil constitue actuellement plus de 90 % de la biomasse ichtyique démersale et 60 % des captures.

Beaucoup prétendent que l'introduction de la perche du Nil dans le lac a eu des effets bénéfiques immenses sur le plan socio-économique. Les populations riveraines ont largement profité de l'augmentation de la valeur de la production et des emplois induits. Grâce à la perche du Nil, beaucoup plus de personnes dans beaucoup plus d'endroits qu'autrefois peuvent manger davantage de poisson. Entre 1970 et 1990, les quantités débarquées, passant de 106 500 à plus de 500 000 tonnes, ont été multipliées par cinq.

Mais les pêcheries du lac Victoria, autrefois riches de leur diversité, sont maintenant dominées par trois espèces seulement. Et l'eutrophisation gagne du terrain. Les eaux des fonds manquent d'oxygène, ce qui réduit d'autant l'habitat naturel du poisson.

La disparition des cichlidés endémiques, qui auparavant remuaient les sédiments, a certainement contribué à l'eutrophisation et au manque d'oxygène sur les fonds. Et la disparition des espèces qui se nourrissaient de phytoplancton a favorisé la prolifération des algues, qui finissent par tomber au fond du lac où leur décomposition aggrave encore les pertes d'oxygène.

### Espèces cibles

Au début, les principales espèces cibles étaient *Oreochromis esculenta* et *O. variabilis*. Puis cette pêcherie s'est effondrée, sans doute à cause de la surpêche. On s'est alors tourné vers *Haplochromis* et *Rastrineobola*, de taille et de valeur inférieures. Jusqu'aux années 1970, les stocks d'*Haplochromis* constituaient l'essentiel de la ressource.

Ils avaient un grand intérêt scientifique mais peu de valeur d'un point de vue socio-économique, disait-on. Tout autour du lac, c'était en effet un aliment de dernier recours. La biomasse ichtyique comprenait également quelques groupes plus intéressants: *Oreochromis/Tilapia*, *Bragus*, *Synodontis*, *Ciarafas*, *Protopterus* et *Barbus*.

Jusqu'à la création de la Nyanza Fishing and Processing Company qui commença avec quatre chalutiers au milieu des années 70, l'exploitation de la ressource était assurée par de petits pêcheurs.

La perche du Nil a été introduite, peut-être clandestinement, vers 1954 puis officiellement en 1962 à Entebbe, surtout à partir du lac Mobutu et du lac Turkana.

Pendant vingt ans, elle ne se fit guère remarquer. Mais au début des années 1980 on observa une prolifération énorme. Il y avait déjà eu, cependant, une "éruption" soudaine dans le golfe de Winam (Nyanza) au Kenya vers le milieu des années 70.

Dans les conditions actuelles, caractérisées par la prédominance de trois espèces, il semble que les quantités débarquées soient bien plus importantes que du temps où les espèces étaient nombreuses. On peut cependant se demander si cela va durer et si les communautés locales profitent aussi des avantages du régime actuel.

Les conditions présentes vont-elles se maintenir ou les pêcheries du lac Victoria vont-elles s'effondrer sous l'effet de l'eutrophisation et de l'amenuisement de la biodiversité ? Y a-t-il des preuves de la diminution de la biomasse associée à l'augmentation des captures depuis la prolifération de la perche du Nil ?

On peut émettre l'hypothèse que les pêcheries du lac Victoria vont à leur ruine à cause des facteurs environnementaux et naturels (relation proie-prédateur, modification des équilibres biologiques et chimiques du milieu) auxquels viennent s'ajouter certaines conséquences des activités de l'homme (pollution, surpêche). On peut aussi émettre l'hypothèse que la composition des captures est en train de changer ou a déjà changé.

Qui gagne quoi, sur le plan économique ou nutritionnel : les transformateurs et les commerçants qui font sortir le poisson de la région, les communautés locales qui mangeraient davantage de poisson ? On peut dire que, sur le plan économique, ce sont les intermédiaires et les transformateurs qui profitent le plus. Il y a sans doute quelques bénéfices pour les pêcheurs, mais les gens du pays mangent moins bien qu'avant.

#### **Un choix réduit**

Le consommateur a maintenant moins de choix. Si avant il pouvait hésiter entre un bon nombre d'espèces, il lui faut désormais se décider entre trois. Est-ce que cela a modifié le régime alimentaire des populations locales, notamment la consommation de poisson ? Les gens de la région ne mangent pas la perche du Nil, et l'omena n'est pas non plus très prisée.

Les éléments indispensables à une activité de pêche sont difficiles à rassembler et le matériel coûte cher. Seuls les plus nantis peuvent l'acquérir. Le marché de la perche du Nil

est contrôlé par de grosses sociétés de transformation. Elles paient le meilleur prix et monopolisent la glace.

L'eutrophisation a pour causes l'intensification des cultures, la croissance démographique et l'entrée de quantités de plus en plus importantes de nutriments dans le lac sous l'effet du ruissellement. A cela s'ajoutent les effluents urbains et la pollution industrielle en provenance des grands centres.

Entre les années 1960 et 1990, le taux de matières organiques contenues dans les eaux

de pluie qui se déversent dans le lac a été multiplié par trois. Cela est peut-être dû à l'augmentation des brûlis autour du lac. Sous l'effet de cycles climatiques, le niveau des eaux s'est élevé, notamment entre 1961 et 1964. Sur les rives, la brousse et les marais ont été submergés. Cela a pu aussi accélérer le processus d'eutrophisation.

Les opérations de débroussaillage des rives ont fait disparaître une végétation qui servait autrefois de filtre naturel. Les taux de silice et de sulphate ont également baissé. On constate aussi dans le phytoplancton une fixation accrue de l'azote et une augmentation de la production chlorophyllienne et primaire. Et l'exploitation forestière, surtout en Ouganda, a favorisé le processus d'envasement.

Les effluents qui entrent dans le lac proviennent d'usines de pâte à papier, notamment le Pan African Paper Mills (panpaper) situé à Webuye, Bugoma, sur la rivière Nzoia, et d'ateliers de transformation du poisson.

Il n'y a sans doute pas dix ans que la jacinthe d'eau (*Eichornia crassipes*) a fait son entrée dans le lac. Elle est probablement venue du Rwanda par le fleuve Kagera, passant par l'Ouganda: En 1989, on relevait sa présence dans les eaux ougandaises. Elle a été introduite sur le continent africain au début du siècle, d'abord en Egypte puis en Afrique du Sud. Elle s'est ensuite répandue dans d'autres pays de l'Afrique australe et est apparue dans le fleuve Zaïre et les marais du Haut-Nil au Soudan dans les années 1950. On sait qu'une quinzaine de pays africains ont des problèmes avec la jacinthe d'eau.

La prolifération de cette plante a des effets négatifs sur la production des pêcheries : elle envahit les frayères, les nurseries et les endroits où le poisson vient s'alimenter. Elle empêche aussi la lumière de passer, ce qui freine la photosynthèse et l'oxygénation de l'eau. Sa prolifération bloque l'accès aux plages et aux ports, gêne les transports. La jacinthe d'eau obstrue aussi les prises d'eau, les barrages, les pompes. Elle complique la production électrique et l'irrigation.

Les coûts socio-économiques à long terme des pertes post capture ne se limitent pas à des pertes de revenus ou de nourriture (pour les communautés de pêcheurs et les populations qui s'approvisionnent auprès d'elles). Ce sont là des pertes importantes. Mais les méthodes traditionnelles de transformation du poisson exigent aussi beaucoup de bois. Or le bois se fait rare et coûte cher. On peu dire que cela aussi représente une perte "après capture". La perche du Nil a encore modifié les réseaux de

distribution et de commercialisation, avec tout ce que cela représente en matière de développement technique et d'infrastructure.

### Un avenir incertain

L'avenir du lac est incertain. On ne peut pas revenir en arrière et supprimer la perche du Nil. Mais l'effondrement possible de ces pêcheries aurait de très sérieuses conséquences pour les populations et l'économie des trois pays riverains. Les priorités sont aujourd'hui les suivantes : reconstituer la biodiversité, établir un cadre réglementaire et des structures de gestion pour assurer le développement harmonieux du lac Victoria.



Contribution de l'antenne du  
Intermediate Technology  
Development Group, Rugby  
(Royaume-Uni) à Nairobi, Kenya

# La "nouvelle génération"

**Les nouveaux accords de pêche avec les pays en développement devront être clairement définis et appliqués de manière démocratique**

**L**es accords de pêche classiques négociés par l'Union européenne (UE) avec les pays en développement prévoient le paiement de compensations financières en échange d'un accès à la ressource. L'objectif premier de l'UE dans ce type d'arrangements était l'approvisionnement du marché européen. On ne s'était guère préoccupé (ou pas du tout) des conséquences des activités de pêche ainsi rendues possibles sur l'environnement ou sur les droits et les besoins des populations locales.

L'accord de pêche avec le Sénégal constitue une très bonne illustration de l'effet de ces accords classiques. Depuis 1979, l'industrie de la pêche européenne a bénéficié d'un accès profitable aux eaux sénégalaises, autrefois si riches, avec seulement quelques restrictions imposées par l'UE ou le gouvernement sénégalais. Après une quinzaine d'années d'une "coopération euro-sénégalaise", le bilan est clairement négatif, tant d'un point de vue social qu'écologique : les stocks de poissons se sont amenuisés et la pêche artisanale sénégalaise est déstabilisée. Comme les flottilles européennes trouvaient moins de poissons à capturer, l'UE a, en 1994, réduit sa compensation financière, qui est alors passée de 32 millions d'écus (40 millions de dollars) à 18 millions d'écus (22 millions de dollars).

L'UE a une liste croissante d'accords à négocier avec des pays de diverses régions d'Amérique latine, d'Afrique, des Caraïbes et d'Asie du Sud. Il y a aussi la possibilité d'un accord avec la Nouvelle-Zélande. Ce serait là le premier pas en direction du Pacifique Sud, une région à laquelle l'UE cherche depuis longtemps à accéder.

Le Conseil de l'Europe a même donné des directives pour négocier un accord avec la Somalie, bien que ce pays ne soit évidemment pas en mesure de négocier un accord de pêche, si l'on tient compte de tout ce que cela implique en termes d'évaluation des stocks, etc... Mais cela ne semble pas être un problème pour l'UE, surtout avec tout ce thon et d'autres espèces à forte valeur marchande qui nagent dans les eaux somaliennes. A vrai dire, les bateaux européens n'ont pas attendu qu'il y ait un accord : ils braconnent déjà depuis quelque

temps dans ces eaux plantureuses. Comme l'a déclaré à plusieurs reprises le Commissaire européen à la pêche, les jours des accords de pêche classiques -"Payez, pêchez et décampez !"- sont terminés. Un nouveau type d'accords, qu'on appelle "accords de seconde génération", est en effet actuellement proposé à certains pays, mais pas à tous. Il semble que l'UE possède certains critères pour déterminer qui est "digne" d'un accord de seconde génération.

Le premier du genre a été signé en 1993 avec l'Argentine. Il est encore un peu tôt pour en évaluer l'impact social et environnemental. Mais certains aspects devraient soulever des inquiétudes, car cet accord implique plus qu'un simple échange de poisson contre de l'argent ou un accès à des marchés.

Il repose sur la création de joint enterprises (associations permanentes) et de joint ventures (associations temporaires) entre des armateurs européens et des partenaires argentins. Afin de transférer leurs activités de façon permanente ou temporaire, soit dans le cadre de l'accord UE-Argentine soit dans le cadre général des coentreprises/sociétés conjointes, les propriétaires de navires bénéficient de subventions à la fois de l'UE et des pays membres où ils sont immatriculés.

## Un budget important

L'UE a consacré un budget important à cet accord : 162,5 millions d'écus (203 millions de dollars) pour une période de cinq ans (1993-1999), dont la majeure partie servira à la création de joint enterprises/ventures. Le principal bénéficiaire de cet accord en Europe est l'Espagne, mais d'autres pays membres (Portugal, Italie, Grèce, France, Allemagne) sont également impliqués.

Bon nombre de bateaux de pêche européens sont redéployés de façon permanente et adoptent le pavillon argentin. Ils disparaissent donc des registres en Europe. Les autorités européennes n'auront plus la charge d'en gérer les activités. Ni le Conseil des ministres de l'UE ni la Commission européenne ni les pays membres ne devront rendre compte, à partir de là, aux autres institutions européennes (Parlement, Cour des comptes) pour les

retombées de ces activités de pêche sur le plan financier, social ou environnemental.

A un moment où l'UE se voit contrainte de réduire de façon dramatique ses capacités de pêche, c'est là une façon indolore, et même profitable, d'atteindre les objectifs de réduction de capacité et de se débarasser des responsabilités et des charges budgétaires associées à ces flottilles, tout en continuant à approvisionner le marché européen.

Puisque ces bateaux ne sont plus sous un pavillon européen, les armateurs ne seront plus tenus d'observer la réglementation européenne. Et c'est au pays d'accueil (dans ce cas, l'Argentine) qu'incombe l'entièvre responsabilité de la gestion de leurs activités. L'Argentine a les moyens d'assurer de façon adéquate la surveillance et d'appliquer la réglementation dans ses eaux territoriales, mais beaucoup de pays en développement n'ont pas cette chance et manqueront probablement de moyens pour faire en sorte que ces bateaux venus d'Europe respectent effectivement les dispositions réglementaires pertinentes en matière de gestion des pêches.

Par contre, Miguel Arias Canete, député européen espagnol conservateur et président de la Commission pêche du Parlement européen, a déclaré que l'accord UE-Argentine constitue un modèle qu'il faudra copier.

Pour démontrer son importance, dit-il, "il suffit de faire remarquer qu'en 1994, 141 186 tonnes de poisson, d'une valeur approximative de 248,7 millions d'écus (311 millions de dollars) ont été exportées vers l'UE, les captures comprenant des espèces à forte valeur

marchande (merlu...) pour lesquelles il existe une demande abondante à l'intérieur de l'Union".

#### **Entreprises pas vraiment conjointes**

Malgré tout, ce nouveau type d'accord est présenté comme l'occasion pour le pays receveur de développer son industrie de la pêche grâce à la capacité de capture et au savoir-faire de l'UE.

Mais il faut noter que, dans de nombreux cas, les entreprises conjointes créées dans le cadre de cet accord sont, en fait, l'entièvre propriété d'intérêts européens : des Européens forment des accords avec des Européens. D'ailleurs, la majeure partie du poisson capturé est destiné au marché européen.

L'impact social ne se fera pas sentir qu'en Argentine. Les équipages espagnols travaillant à bord des navires qui avaient donc changé de pavillon n'ont pas été très heureux de découvrir récemment qu'après une certaine période, ils seront couverts par le système de sécurité sociale argentin et non plus celui de l'Espagne. Leurs salaires seront aussi basés sur des grilles locales.

L'UE a récemment signé des accords généraux de coopération avec le Maroc, le Chili et d'autres pays membres de Mercosur (Marché commun d'Amérique du Sud : Argentine, Brésil, Paraguay).

Ces accords ont pour objectif premier la libéralisation du commerce des marchandises, des services et des capitaux par l'établissement d'une zone de libre-échange, la promotion du commerce et de la coopération entre les parties

et un renforcement de la compétitivité internationale.

L'année dernière, lorsque le Chili a refusé de laisser entrer d'autres navires européens, une délégation de la Commission européenne est venu prévenir les autorités chiliennes que les conditions d'accès des produits chiliens sur le marché européen pourraient bien faire l'objet d'un réexamen.

Il est probable que l'accord de coopération économique que le Chili vient de signer avec l'UE permettra à l'UE de manier encore plus facilement ce genre de bâton pour pouvoir accéder aux ressources halieutiques.

**L**'accord contient des dispositions par lesquelles les parties conviennent d'intensifier la coopération dans le secteur de la pêche et de la gestion des "ressources communes". Certains députés européens espagnols ont déjà parlé de cet accord comme d'un moyen pour forcer le Chili à être plus compréhensif sur les quantités débarquées par les navires espagnols dans les ports chiliens.

Par contre, l'accord de coopération économique avec Mercosur ne contenait aucune section sur la pêche, ce qui a provoqué une réaction violente de la part d'Arias Canete.

Il a déclaré que la Commission pêche s'inquiète d'un tel manque, ajoutant que "les accords internationaux avec des pays tiers sont l'un des aspects clés de la politique commune des pêches et qu'ils ont pour but d'aider les flottilles de la Communauté à ajuster leur taille, permettant ainsi une diminution graduelle de l'excès de capacité de capture et un approvisionnement assuré du marché communautaire en produits de la mer réclamés par le consommateur". Il est difficile d'être plus brutalement explicite.

La tendance est clairement vers une privatisation des accords et la libéralisation du commerce. On peut déjà prévoir que ce processus conduira finalement à des accords totalement "privés" entre des sociétés multinationales comme Pescanova, Unilever, Resource Group International... et leurs partenaires locaux, accords pour lesquels les gouvernements auront abandonné leur rôle de gardiens de ce que beaucoup considèrent toujours comme des ressources communautaires.

Déjà, certains groupes comme Pescanova se servent de leur présence locale pour influencer les politiques nationales. Ainsi, la Namibie a résisté aux pressions de l'UE pour la signature d'un accord bilatéral et a, par contre, négocié des droits d'accès aux ressources halieutiques directement avec Pescanova. La Namibie a

aussi mis en place un régime très strict de gestion de la pêche.

Il semble, cependant, que le gouvernement ait récemment négocié un moratoire de cinq ans avec les syndicats pour empêcher que des grèves n'éclatent, ceci afin de ne pas effrayer les investisseurs étrangers.

La prochaine étape sera-t-elle d'atténuer la réglementation en matière de captures et à accroître les quotas parce que Pescanova menace de reprendre ses sous et ses emplois pour aller là où le règlement est moins contraignant ?

Il est clair que l'objectif de l'UE est resté constant : approvisionner le marché au plus bas prix possible. Seule la stratégie a varié de la part de l'UE : limiter ou supprimer les responsabilités de la gestion, le poids financier, la nécessité de rendre compte, le contrôle démocratique.

La tendance semble être de s'éloigner des accords de pêche bilatéraux "classiques", qui ont leurs défauts mais qui, au moins, ont fait l'objet d'une certaine forme (très limitée) de contrôle démocratique et de surveillance publique.

### Les problèmes demeurent

De gros problèmes demeurent dans les accords de nouvelle génération. On peut citer le manque de contrôle et de moyens pour appliquer la réglementation, ce qui mène à la surexploitation de la ressource et au non respect des règles du jeu.

Il faut aussi ajouter le manque d'intérêt pour les besoins des communautés locales de petits pêcheurs. Malheureusement, la transparence, le contrôle populaire et la participation, qui ont eu le mérite d'exister, bien que sous une forme très limitée, semblent devoir disparaître.

L'UE entretient de grandes flottilles de pêche lointaine et contribue ainsi à l'amenuisement des stocks de poissons dans de nombreuses régions du globe.

On peut considérer les tendances actuelles des accords de pêche non seulement comme une abrogation des responsabilités de l'UE mais aussi comme une manifestation de sa détermination à assurer la continuité des approvisionnements de son marché (l'un des plus importants du monde) et à conserver en activité la plus grande partie de sa flotte malgré les coûts environnementaux et sociaux que cela implique.

On parle maintenant d'accords de troisième génération, mais aucun consensus n'est encore apparu quant à leurs objectifs ni sur ce qui les différenciera des anciens accords.

D'aucuns soutiennent qu'on devrait intégrer certains objectifs de la politique de développement de l'ue dans les accords en cours, qui sont de nature purement commerciale.

Cependant, sans objectifs clairement définis et acceptés, de tels accords finiront bien comme leurs prédecesseurs, sous une étiquette différente.

#### Coopération Nord-Sud

Les accords futurs doivent être placés dans le contexte de la coopération Nord-Sud, où les besoins de développement des communautés littorales de pêcheurs et la viabilité à long terme de la pêche ne seront pas subordonnés à des intérêts privés.

Ils devront reposer sur des régimes de gestion qui empêcheront la dégradation des stocks et qui leur permettront de rester productifs et de faire vivre les pêcheries locales.

Il importe que l'ensemble du processus—du stade des négociations jusqu'à tous les aspects de la mise en oeuvre et de l'évaluation—soit marqué par la transparence et les règles démocratiques.



Article écrit par Hélène Bourg qui travaille actuellement pour Greenpeace International sur les accords de pêche de l'ue. Son contenu n'engage que son auteur.

## Politique des pêches

# Quelle nuance de bleu pour notre Europe ?

**Le beau rêve d'une "Europe bleue" forcera peut-être les marins-pêcheurs à débarquer et à trouver du travail à terre**

**L**a Commission européenne de la pêche, dirigée par Emma Bonino, a pendant deux jours conduit une opération de charme en Bretagne pour faire accepter sa politique de développement d'une "Europe bleue pour l'avenir". Les 13 et 14 mai 1996, sous les auspices de la Direction générale des pêches (DG XIV) de l'Union européenne (ue), s'est tenu à Quimper (France) un séminaire sur le thème "Les accords de pêche et le marché européen".

Il y avait un certain panache dans le choix du lieu, et un message important à faire passer. Un certain panache parce qu'en 1994, au cours d'une violente manifestation de marins-pêcheurs à Rennes (France), l'ancien Parlement de Bretagne avait été détruit par un incendie. Les marins-pêcheurs exprimaient alors leur colère contre les règles "oppressives" que leur imposait Bruxelles.

De plus, aux termes du nouveau Plan d'orientation plurianuel (POP IV), les flottilles françaises devront réduire leur capacité globale de 20 %. Entre marins-pêcheurs et "poissocrates" de Bruxelles, ce ne sont donc pas les grandes amours. Il y avait un autre sens à la tenue de cette assemblée en Bretagne. Cette région représente en effet 40 % de la production nationale, avec une population maritime d'environ 7000 marins plus leurs familles et un secteur qui emploie directement 30 000 personnes.

Les sujets retenus étaient les aspects clés d'une politique des pêches qui vise à assurer l'approvisionnement de l'industrie de transformation européenne et des consommateurs. Pour l'industrie de la pêche européenne, les accords de pêche et la commercialisation du poisson prennent de plus en plus d'importance.

Entre 1987 et 1992, le coût total des accords de pêche est passé de 88 millions d'écus à 208 millions d'écus, ce qui représente plus de la moitié du budget de la Politique commune des pêches (PCP). Au cours de cette période de cinq ans, les sommes en jeu ont presqu'atteint 940 millions d'écus.

Le budget actuel de la PCP s'élève à environ 822 millions d'écus. Près de 290 millions ont été

ventilés entre 30, ou presque, accords de pêche. La plus grosse part de cette somme est répartie entre trois accords : 38,7 millions d'écus pour l'accord avec le Groenland, 32,5 millions pour l'accord avec l'Argentine, 125 millions pour l'accord avec le Maroc. L'Europe pêche dans ses eaux territoriales 40 % de ses besoins et importe donc 60 % de sa consommation. Les accords de pêche assurent près du quart de ces apports extérieurs.

Cependant, la logique des accords de pêche est foncièrement viciée. On peut douter de leur rentabilité, alors que les contribuables européens déboursent sur ce chapitre des centaines de millions d'écus tous les ans. L'accord avec le Maroc, par exemple, autorise l'accès de 600 bateaux espagnols qui emploient 8 000 marins-pêcheurs. Le coût par unité de pêche est donc d'environ 210 000 écus et de 15 500 écus par marin.

Les négociations qui conduisent aux accords de pêche sont loin d'être transparentes. Elles ne donnent guère lieu à un examen approfondi et on n'en parle pratiquement pas dans les média. Selon les règles de procédure de l'UE, tous les accords de pêche doivent être approuvés par le Parlement européen (PE). En fait, le PE est ordinairement consulté après la signature des accords seulement.

### Absence de cohérence

On constate un manque total de cohérence entre la pratique des accords de pêche et les politiques de coopération pour le développement. Citons, parmi les accords qui sont en contradiction avec la politique officielle de coopération, ceux qui ont été signés avec Madagascar et le Sénégal.

Le poisson obtenu par ce biais et destiné à la transformation peut déstabiliser les cours du poisson pêché en Europe et léser les intérêts des pêcheurs européens.

Une politique qui favorise "l'extraction" du poisson dans les ZEE des pays en développement plutôt que de soutenir le développement de leur secteur de la transformation, met en danger le développement de la pêche locale tant sur le plan économique que social.

## “Mon but, ce n'est pas la mort de la pêche”

Dans un entretien avec le journal français Le Télégramme, Emma Bonino expose comment elle voit l'avenir de l'Europe bleue.

**Pourquoi la Commission, si draconienne quand il s'agit de préserver la ressource, se montre-t-elle si libérale pour réguler le marché?**

Le marché, c'est aujourd'hui 60 % d'importations et 40 % de poissons pêchés dans les eaux européennes. Si nous ne veillons pas à limiter les captures pour permettre la reproduction des espèces, cette part déjà minoritaire diminuera encore inéluctablement. Tout simplement parce que je ne sais pas multiplier les poissons. Ce n'est pas du libéralisme aveugle, c'est la réalité.

Au demeurant, notre politique commerciale n'est pas une passoire, même si je ne conteste pas les abus. Mais moi je dispose d'un corps de dix-huit inspecteurs pour toute l'Europe Bleue. C'est aux Etats membres et aux services douaniers de veiller aux fraudes.

**En dehors même des importations des pays tiers, nos pêcheurs souffrent de la concurrence des Britanniques qui ne**

**respectent pas les prix de retrait. Pourquoi la Commission ne fait-elle rien pour les y contraindre ?**

Mais parce que je n'ai aucune base légale pour le faire ! Le Conseil des ministres européens de la pêche s'est entendu sur un système de prix de retrait qui n'est pas contraignant. A chaque fois que la Commission, mon prédécesseur ou moi-même demandons à ce qu'il le soit, une majorité de ministres rejette notre proposition.

**Le POP IV (Plan d'orientation pluriannuel IV) que vous préparez annonce une nouvelle casse de bateaux. Que répondez-vous aux professionnels bretons qui n'en veulent pas ?**

Je comprends très bien qu'une région comme la vôtre, qui a bien respecté le POP III, soit mécontente d'un nouveau plan de réduction de capacité. Je serais très favorable à une régionalisation du POP IV, et je vais d'ailleurs proposer une modification du règlement en ce sens. Mais, pour l'instant, ce n'est pas à moi de décider. On a beau dire que Bruxelles est tout puissant, c'est au gouvernement français de prendre ses responsabilités, soit en faisant prioritairement pression sur les zones qui sont en surcapacité, soit en répartissant les efforts

On ferait bien mieux de dépenser les sommes énormes qui sont actuellement consacrées aux accords de pêche pour mettre en oeuvre un processus de restructuration des pêches européennes et de rationalisation de leur gestion.

D'entrée de jeu, il était clair que ce séminaire "décentralisé" (le troisième organisé sur ce même sujet) avait pour but essentiel de conquérir les coeurs et les esprits -informer pour influencer - plutôt que de débattre et de négocier.

Le ton était donné dès le premier jour. La matinée était essentiellement consacrée à des exposés de la DG XIV sur les accords de pêche. Compte tenu du temps limité qui avait été prévu pour les questions et le débat, les représentants de l'industrie de la pêche eurent tout juste le temps de poser leurs questions. Impossible, dans ces conditions, de procéder à un échange de points de vue.

Un autre indice trahissait les buts de la réunion. "L'audience" était constituée

presqu'exclusivement d'invités représentatifs des milieux industriels. Les représentants des pêcheurs étaient bien peu nombreux.

En guise de réponse aux délégués exclus des débats, Madame Bonino déclarait : "L'exclusion des marins-pêcheurs de cette réunion n'a rien à voir avec moi. Vous avez vos ennemis. Cherchez-les. Moi, au contraire, j'ai accepté de venir au Guilvinec pour vous rencontrer".

Elle a aussi refusé toute responsabilité dans le choix des politiques de pêche : "Je ne me réveille pas tous les matins en train de penser à ce que je vais pouvoir décider pour ceci ou pour cela. Vous devez comprendre que toute décision ou directive émanant de Bruxelles a été prise d'un commun accord par les ministres des pêches des pays membres.

Je suis responsable de certaines propositions, mais le Conseil des ministres apporte des amendements, rejette ou accepte mon texte. Il est facile de trouver des boucs émissaires. Cela vous satisfera pendant un temps, mais cela ne

comme il l'entend, y compris effectivement en sollicitant à nouveau la Bretagne.

**Au Guilvinec, à Concarneau, la pêche voit uniquement l'Europe comme une machine qui contribue non pas à l'aménagement du territoire, mais à la désertification du littoral.**

**Qu'en pensez-vous ?**

Mon but, ce n'est pas la mort de la pêche, c'est la réorientation de la filière qui ne peut plus se cantonner à la capture. Ca passe par la valorisation du poisson, c'est-à-dire sa transformation en surgelés, conserves, plats cuisinés ou tous produits dérivés.

Le Guilvinec nous avait présenté, de ce point de vue, une suggestion très intéressante au titre du Programme pesca, mais Paris ne l'a pas retenu.

Reste qu'avec le budget pesca, avec surtout l'Instrument financier d'orientation pour la pêche (Ifop), les professionnels ont les moyens d'amorcer un restructuration en profondeur : faire que chaque emploi qui disparaît en mer devienne un emploi à terre, dans les ports, sur les quais.

Cette région a vécu un précédent avec la Politique agricole commune. Ca s'est traduit ! dans un premier temps par la disparition

d'exploitations. Mais aujourd'hui l'industrie agroalimentaire bretonne est extrêmement performante.

Pour assurer le futur de la pêche, il faudra aussi passer par une politique d'ajustement douloureuse, mais au final je suis certaine que la Bretagne peut acquérir une position leader dans la transformation, où la demande des consommateurs est de plus en plus importante.

**L'Europe Bleue est donc seulement l'Europe des transformateurs ?**

Je comprends très bien que c'est une révolution culturelle pour des marins de se dire que leur avenir est à terre.

Ils peuvent refuser, dire que les eurocrates de Bruxelles sont fous, et continuer ainsi sans rien faire. Dans ce cas-là, l'industrie de la transformation se fera ailleurs, et la Bretagne perdra à terme ses emplois en mer, sans avoir préparé ses emplois à terre.

Il existe un pays en Europe, la Norvège, où la pêche était une activité traditionnelle vitale, centrée sur la capture. Aujourd'hui, la flotte norvégienne est considérablement réduite, mais au fin fond du Tibet, vous mangerez du poisson transformé en Norvège et par des Norvégiens.

vous mènera pas loin. N'oubliez pas qui sont vos vrais ennemis".

**L**a séance de l'après-midi a presque tourné à la farce. Le repas somptueux offert par la DG XIV a duré près de trois heures. Il restait seulement une heure pour que les délégués abordent le deuxième point de l'ordre du jour : l'organisation du marché du poisson en Europe.

Cette rencontre de Quimper s'intitulait "Séminaire du Parlement européen sur les questions de pêche". Que venaient donc faire les députés européens là-dedans? Invités à la dernière minute, ils ignoraient tout de l'ordre du jour. Dans le discours qu'elle a prononcé à la fin du dîner offert en son honneur par le Comité des pêches du Guilvinec, Emma Bonino a décrit comment elle voyait l'avenir de l'"Europe bleue".

Dans cette période future, les accords de pêche et le secteur de la pêche artisanale auront chacun leur rôle à jouer. Les accords de

"première génération" (argent contre accès) seront dépassés. L'Europe assurera l'accès à la ressource et redéployera ses flottilles de pêche lointaine par le biais de sociétés conjointes qui seront créées dans le cadre d'accords de pêche "de seconde ou troisième génération".

La pêche européenne continuera à réduire son importance et à se moderniser. Cela veut dire moins de bateaux mais des bateaux plus performants.

Les marins qui travaillaient auparavant dans le secteur artisanal (c'est-à-dire les propriétaires embarqués) seront redéployés à terre où ils travailleront dans les secteurs de la transformation ou de la commercialisation.

Bien qu'elle refuse de passer pour responsable des décisions et qu'elle attribue au Conseil des ministres de la pêche le cafouillage actuel, il est clair que Madame le Commissaire définit là deux objectifs politiques tout à fait fondamentaux qui serviront de base à la nouvelle Europe bleue:

- conservation de la ressource par une réduction drastique des capacités de pêche ;
- libéralisation du marché du poisson et garantie de l'approvisionnement pour les transformateurs et les consommateurs européens.

**S**elon Madame Bonino, si ces deux objectifs sont atteints et si les marins-pêcheurs ne cherchent pas uniquement à protéger le secteur de la capture, on peut entrevoir un bel avenir pour l'industrie de la pêche dans son ensemble.

Emma Bonino ne manque pas d'enthousiasme, de charme et de rhétorique. Mais l'Europe bleue telle qu'elle l'entrevoit porte en elle ses failles.

Sous couvert de sortie de flotte et de conservation de la ressource, Madame le Commissaire se lance dans un programme de restructuration sociale : les communautés de pêcheurs fourniront à terme la main-d'œuvre nécessaire à un secteur industriel qui aura réalisé son intégration verticale.

C'est un processus qui conduit à la concentration de la propriété et de la gestion de la ressource et à l'élimination des petites pêcheries littorales et des communautés qui en dépendent.

C'est aussi une politique qui vise à faciliter la gestion des pêches européennes par la Commission. Un secteur dominé par quelques sociétés multinationales qui arment surtout des flottilles de pêche lointaine posera moins de problèmes qu'un multitude de petites flottilles.

Le Collectif Pêche et Développement qui regroupe des travailleurs de la pêche bretons et des militants associatifs du développement, s'est réuni à Quimper juste avant la visite d'Emma Bonino. Il s'agissait d'une rencontre ouverte à laquelle 70 personnes ont participé : représentants de sociétés industrielles, marins-pêcheurs et employés, Ong et journalistes. Elle avait pour thème les problèmes des travailleurs de la pêche et les relations Nord-Sud.

Car les accords de pêche et l'organisation du marché du poisson en Europe posent un certain nombre de problèmes sérieux. Les accords se traduisent par l'octroi de subventions énormes qui profitent essentiellement à un petit nombre de grosses sociétés de pêche au détriment d'un grand nombre de pêcheurs-artisans.

#### Accéder à la ressource au meilleur prix

Plutôt que d'encourager le progrès social et économique dans le secteur des pêches en Europe et dans les pays associés, on vise, en fait, à assurer aux industriels européens de la transformation de la matière première au moindre prix.

A cet égard, les accords de pêche remplacent, dans la pratique, une politique sociale pour la pêche européenne et se heurtent aux objectifs affirmés de la politique européenne en matière de coopération pour le développement. La globalisation du marché du poisson constitue partout une menace pour les petits producteurs.

Au cours de la réunion de Collectif Pêche et Développement, une autre façon de voir a été proposée qui accorde la priorité au

développement des organisations de pêcheurs et de leurs communautés.

C'est une façon de voir qui met l'accent sur l'aspect communautaire des pêcheries, qui considère que les aspects sociaux et humains sont aussi importants que les aspects techniques et économiques.

C'est une façon de voir qui affirme la nécessité de prendre en compte le savoir-faire traditionnel et les connaissances pratiques des communautés locales pour assurer la viabilité de la ressource. Si l'on n'arrive pas à traduire ces conceptions autres en actions concrètes pour le développement, Madame Bonino aura beau voir l'avenir en rose, ce sont des réalités sombres et brutales qui prévaudront demain.

Compte-rendu de Brian O'Riordan du Intermediate Technology Development Group, Rugby (Royaume-Uni)

## Les femmes dans la pêche

# Accents différents, problèmes identiques

Réunies pour partager leurs expériences, des femmes venues de divers pays se mettent d'accord pour lutter et garder leur place dans le monde de la pêche

**D**u 10 au 18 juin 1996 s'est tenu à Dakar (Sénégal) un séminaire sur les relations de genres (perspectives hommes-femmes) dans le secteur de la pêche. Il marquait officiellement la fin du Programme d'ICSF sur "Les femmes dans la pêche" qui avait été mis en oeuvre en Inde, au Sénégal, aux Philippines et en Thaïlande. A cette occasion se sont retrouvés à Dakar des délégués d'organisations de travailleurs de la pêche, des universitaires et des militants associatifs venus de treize pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe, du Canada, du Sud Pacifique et de l'Amérique latine.

Les participants ont mis en commun leurs rapports qui décrivent le rôle des femmes dans le secteur de la pêche de leur pays et la place qu'elles occupent dans les organisations professionnelles. Là où le programme "Les femmes dans la pêche" a été mis en oeuvre (Sénégal, Inde, Philippines, Thaïlande) les intervenants ont exposé le travail qui a été fait dans ce cadre et les processus qui ont ainsi été mis en route. Ce programme a permis de "rendre visible" le rôle des femmes dans le secteur de la pêche et a contribué à la mise en place d'organisations professionnelles des femmes ou à une meilleure représentation des femmes "au sein des organisations des travailleurs de la pêche en général. Pour trouver des solutions à leurs problèmes, les femmes de ce secteur ont appliqué diverses stratégies et créé des organisations adaptées au contexte de leur pays.

En Inde, par exemple, au lieu de se grouper dans des structures séparées, les femmes essaient de se faire une place au sein des grandes organisations professionnelles pour mieux traiter les problèmes qui les concernent particulièrement. Leur argument essentiel est que celles qui épousent un pêcheur ont le droit de devenir automatiquement membres du syndicat du fait qu'elles s'occupent du ménage et de la génération montante même si elles ne participent pas directement à des activités de pêche sources de revenus.

Au Canada, par contre, les femmes ont fait appel à des stratégies différentes au sein de leurs communautés. Les femmes de pêcheurs s'organisent en groupes autonomes, s'associent aux syndicats de pêcheurs et se

regroupent au niveau local pour protéger les intérêts des communautés littorales.

Au cours des débats sur la participation des femmes aux organisations de pêcheurs, il est apparu que, même lorsqu'elles réussissent à se faire une place (au Sénégal et en Inde, par exemple), elles parviennent cependant rarement à des postes de responsabilité.

De cet état de choses, il résulte que les questions concernant particulièrement les femmes ne sont que rarement traitées au sein de ces organisations. Il s'agit notamment de problèmes auxquels elles sont confrontées au travail : manque de moyens de transport, de stockage, de transformation, de commercialisation, problèmes familiaux ou communautaires (violences subies...).

Les rapports par pays qui ont été présentés au cours de ce séminaire ont fait également apparaître que la participation des femmes aux organisations professionnelles diffèrent, quant à la forme et à l'importance, selon qu'on se trouve dans un pays du Nord ou un pays du Sud. Au Nord, les femmes s'organisent essentiellement en "associations de femmes de pêcheurs".

### Les femmes du Sud

Dans les pays du Sud, les femmes sont membres des organisations en tant que travailleuses de la pêche, ce qui veut dire qu'elles ont leur propre territoire dans les activités de pêche, essentiellement dans le domaine de la transformation et de la commercialisation. Cela est aussi dû au fait que, dans ces pays, les hommes et les femmes qui ont, à plein temps ou à temps partiel, ce type d'activité, n'ont généralement pas besoin d'être officiellement inscrits d'une façon ou d'une autre comme "travailleurs de la pêche", contrairement à ce qui se passe dans les pays du Nord.

Les problèmes débattus par les associations de femmes au Nord et au Sud sont également différents. Dans les pays du Nord, le secteur artisanal et le mode de vie qu'il représente sont menacés. De plus en plus de pêcheurs-artisans doivent abandonner le métier sous l'effet de politiques gouvernementales mises en place pour réduire les capacités de pêche et diminuer

la pression sur la ressource. Les politiques officielles favorisent plutôt les intérêts de la pêche industrielle.

Ainsi, là où existe un système de quotas individuels transmissibles (QIT), ce sont les groupes économiques les plus puissants qui rafleut les licences de pêche. Les petits artisans ont le choix entre quitter le métier ou chercher de l'embauche sur les bateaux des gros armements. Les conditions de travail à bord sont souvent mauvaises et les avantages sociaux insuffisants, surtout sur les navires de pêche lointaine qui opèrent dans le cadre d'accords de pêche bilatéraux.

En Europe (Espagne, France...), les associations de femmes de marins réclament une amélioration des conditions de travail dans ces flottilles. Elles demandent aussi que l'Etat vienne davantage en aide aux marins privés d'emplois ou à ceux qui ont dû abandonner le métier, surtout lorsque le secteur est en crise.

Dans les pays du Nord, les communautés littorales avaient un droit d'accès immémorial à la ressource. Elles sont en train de le perdre. Et leur culture traditionnelle est menacée, leur avenir est en danger. En Norvège, les associations de femmes de pêcheurs réclament qu'on rende aux communautés locales le droit de pêcher librement dans la bande côtière et que l'Etat reconnaîsse l'importance de ces populations de pêcheurs-artisans.

Dans les pays du Sud, par contre, les travailleuses de la pêche luttent pour conserver leur place dans ce secteur malgré la puissance du processus de mondialisation et de libéralisation. Elles demandent qu'on leur donne les moyens d'améliorer leurs activités dans les domaines de la commercialisation, du transport, du stockage et de la transformation. En même temps, elles prêtent main-forte aux

pêcheurs-artisans pour contenir, dans leur zone, la prolifération de techniques de pêche trop efficaces et destructrices (chalut...). Les Sénégalaises, par exemple, sont aux premières lignes pour qu'on remette en cause les termes inéquitables des accords de pêche entre leur pays et l'Union européenne et pour que ces accords fassent une part un peu plus belle à la pêche artisanale.

### Points de convergence

Malgré ces divergences, au cours de ce séminaire bon nombre de points de convergence sont apparus entre femmes du Nord et femmes du Sud.

Un certain nombre de délégués ont fait remarquer que les femmes s'intéressent à un éventail plus large de problèmes : questions de pêche mais aussi questions communautaires. Les représentantes du Canada ont souligné que si les hommes sont en premières lignes pour les problèmes qui concernent directement la pêche, les femmes mettent en avant des points qui semblent absolument essentiels pour la survie du secteur artisanal et des communautés littorales.

Plusieurs autres sujets ont été débattus au cours de cette rencontre. Quelles sortes d'alliances faut-il conclure, et avec qui, pour défendre la pêche artisanale et la place qu'y occupent les femmes ? Quel programme politique mettre en oeuvre pour trouver des solutions à ces problèmes ?

Les participants ont exploré ces questions en tenant compte des réalités de leur pays respectif. Ils ont largement accepté l'idée qu'il importe de créer des alliances intersectorielles avec les mouvements populaires et d'élaborer un programme politique positif si l'on veut que durent la pêche artisanale et le mode de vie qui va avec.



Au Brésil, par exemple, le secteur artisanal s'est allié à d'autres groupes marginalisés (agriculteurs, paysans sans terre, ethnies locales) pour que soient reconnus les droits de chacun et qu'on adopte une façon de vivre locale. On a aussi souligné la nécessité de mettre en place des alliances régionales, comme pour les associations de femmes de pêcheurs en Europe.

Les participants venus des pays du Sud ont dit qu'il fallait remettre en cause les modèles de développement actuels qui reposent sur des valeurs coloniales et patriarcales et sur la notion de production pour faire du profit et non pas simplement pour se nourrir et gagner sa vie.

On a aussi parlé des conséquences de la mondialisation sur la pêche en général, sur les pêcheurs-artisans et les travailleuses de la pêche. Sous l'effet de la mondialisation, la place des femmes dans ce secteur se rétrécit. Elles étaient travailleuses indépendantes (transformatrices ou commerçantes) ; elles sont souvent obligées de devenir ouvrières (mal payées) dans des usines contrôlées par de grands groupes industriels ou des sociétés multinationales. Ce phénomène est particulièrement visible en Thaïlande, aux Philippines et en Inde.

Avant de clore cette réunion de travail, on s'est engagés à continuer la lutte pour défendre et consolider la place des femmes dans les activités de pêche et les organisations professionnelles, à faire progresser la notion de genres (perspectives hommes-femmes) dans ce secteur où les ressources naturelles devraient être "entretenues" ("nurtured") plutôt que "extraites" et "exploitées", enfin à oeuvrer résolument pour que perdurent les pêcheries et les modes de vie des "artisans".

Compte-rendu de Chandrika Sharma  
du bureau d'ICSF à Madras (Inde)

## Déclaration des Ong sur l'aquaculture non durable

# Il faut repenser l'aquaculture

**Devant la Commission du développement durable des Nations unies, un certain nombre d'Ong ont fait une déclaration commune en faveur d'un développement durable de l'aquaculture**

**A**u cours des dernières années, afin de répondre à la demande croissante pour les produits de la mer sur le plan mondial, on a maintes fois proposé comme solution le développement de l'aquaculture. L'aquaculture traditionnelle peut contribuer de façon appréciable à l'alimentation. On a pu le constater dans certaines parties du monde où les besoins alimentaires sont les plus pressants.

Mais des formes récentes d'aquaculture ont privilégié la production d'espèces à haute valeur marchande destinées au marché de l'exportation. L'expansion rapide de la crevetticulture intensive a provoqué de gros dégâts sur l'environnement, a obligé des populations de pêcheurs et d'agriculteurs du littoral à changer d'endroit, a réduit les disponibilités en denrées alimentaires et contrecarré l'objectif de la sécurité alimentaire.

Le Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable, dans son article 9, préconise le développement d'une aquaculture responsable. Aux niveaux national et régional, la mise en oeuvre de ce Code, de la Convention sur la biodiversité et autres lois et politiques existantes doit être poursuivie de sorte que l'on parvienne à une interdiction des modèles d'aquaculture non viables avant que n'apparaissent davantage de dégâts considérables, de perte de la biodiversité et que les communautés littorales ne soient encore plus lésées.

Les organisations non gouvernementales soussignées demandent instamment aux gouvernements

- de faire en sorte que les pêcheries artisanales et les populations littorales qui en dépendent conservent l'accès aux ressources communautaires et ne souffrent pas du développement des activités aquacoles, qu'elles soient extensives, semi-intensives ou intensives ;
- de faire procéder à des études d'impact préalables sur l'environnement et les populations avant tout nouveau projet de développement aquacole, et de maintenir un suivi et une surveillance dans ce domaine ;
- de protéger la mangrove, les zones humides et autres parties du littoral qui ont un intérêt écologique ou sont fragiles ;
- d'interdire l'usage de produits toxiques ou persistants dans les fermes aquacoles ;
- d'appliquer le principe de précaution au développement de l'aquaculture ;
- d'interdire les rejets excessifs de matières organiques, facteurs de pollution, dans les périmètres environnants ;
- d'interdire le développement et l'usage d'organismes modifiés par génie génétique ;
- d'interdire l'emploi d'espèces exotiques ou étrangères ;
- d'interdire la pratique du salage des eaux douces, notamment des eaux souterraines, qui sont trop importantes comme eaux de boisson ou pour l'agriculture ;
- d'interdire dans les fermes aquacoles les aliments à base de poissons qui entrent ou pourraient entrer dans l'alimentation humaine ;
- d'interdire la conversion massive de terres agricoles ou cultivables en sites aquacoles ;
- de veiller à ce que les sites aquacoles abandonnés ou dégradés soient réhabilités aux frais des sociétés qui les exploitent ;
- de veiller à ce que le ramassage des larves ne fasse pas régresser la biodiversité ;

- de faire en sorte que l'aquaculture ou tout autre projet de développement du littoral soient étudiés dans le cadre d'un plan global intégré de gestion du littoral auquel toutes les parties prenantes de la région participent de façon effective ;
- de veiller à ce que le développement de l'aquaculture soit compatible avec les intérêts des communautés littorales tant d'un point de vue socio-culturel qu'économique, et que ce développement soit durable, équitable sur le plan social et respectueux de l'environnement ;
- de veiller à ce que les banques de développement multilatérales, les agences d'aide bilatérales, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et autres organisations ou institutions nationales ou internationales concernées ne financent ou n'encouragent d'une manière ou d'une autre des types d'aquaculture non conformes aux critères énoncés ci-dessus.

Cette déclaration a été signée par les Ong suivantes :

- Accion Ecologica (Equateur)
- Christian Aid (Royaume-Uni)
- Coalition of Environmental NGOs (Bangladesh)
- Consumers Association of Penang (Malaisie)
- CODDEFFAGOLD (Honduras)
- Dessarollo Ambiento y Saciedad (Mexique)
- Earth Island Institute (Etats-Unis)
- Environmental Defense Fund (Etats-Unis)
- Greenpeace International
- Indigenous and Community Rights Advocacy
- Forum (Papouasie-Nouvelle-Guinée)
- International Collective in Support of Fishworkers
- International Network against Unsustainable Aquaculture
- Mangrove Action Project
- Movimiento Nacional de Pescadores Riberenos (Mexique)
- Nijera Kori (Bangladesh)
- Ocean Advocates (Etats-Unis)
- Orissa Krushak Mahasangh (Inde)
- People's Action against Shrimp Industry (Inde)
- PREPARE (Inde)
- Sahabat Alam Malaysia
- Sierra Club Canada
- Sea Turtle Restoration Project (Etats Unis)
- Swedish Society for Nature Conservation
- Third World Network

## Document

Déclaration présentée aux Nations unies, le 1 mai 1996, au nom des Ong ci-dessus mentionnées par Sebastian Mathew d'ICSF

**FISHING FOR TRUTH (La pêche à la vérité) : Analyse sociologique des évaluations des stocks de morue de l'Atlantique Nord de 1977 à 1990, par Alan Christopher Finlayson, Institut des publications de recherche sociale et économique, Terre-Neuve. (186 pages)**

## L'évangile scientifique est-il crédible ?

**Si l'on veut que les pêcheries soient bien gérées,  
l'halieutique ne doit pas faire abstraction du contexte social**



**A**u cours des années 1980, alors qu'ils se battaient pour faire interdire la pêche à la crevette au moyen du chalut pendant la période de développement de la nouvelle classe d'âge du poisson (juin, juillet et août), les pêcheurs-artisans du Kérala en Inde posaient cette question rituelle : "Pendant la mousson, qu'est-ce qui tracasse le plus les politiciens ?" Ils répondraient par une autre question : "Où est-ce que les poissons pondent leurs oeufs ?"

Quelle que soit la "valeur scientifique" de cette question, tout spécialiste qui tenterait d'y apporter une réponse risquerait de provoquer une déflagration majeure entre les militants des syndicats de pêcheurs-artisans et les groupes de pression représentant les intérêts des armateurs de chalutiers.

Ce qui n'est pas du tout pour plaire aux hommes politiques locaux qui doivent ménager les uns et les autres pour pouvoir conserver leur mandat. "Où est-ce que les poissons pondent leurs oeufs ?" La question est restée sans réponse, bien que dans les instituts de recherche publics on ait pu trouver bon nombre de scientifiques ayant décroché un doctorat dans ce domaine. Confrontés au silence stoïque de la communauté scientifique, les pêcheurs-artisans organisèrent une manifestation devant le plus important institut des pêches public du pays et firent entendre le chant suivant :

Vous les éléphants blancs  
de la science et de la recherche,  
Vous les serviteurs du capitalisme,  
Vos études, c'est pour sauver les travailleurs  
ou pour servir les capitalistes ?

(En choeur)  
Nous sommes les enfants de la mer,  
Nous connaissons les secrets de la mer,  
Nous n'avons pas besoin de maîtres.

Autre pays, autre culture, autre temps. Pourtant, le livre de Finlayson se situe dans un contexte polémique semblable, au Canada. C'est l'histoire compliquée du rôle de la science dans le déclin des stocks de morue de l'Atlantique Nord. L'idée essentielle de ce brillant travail de sociologie "médico-légale" est que toute connaissance, y compris la connaissance scientifique, subit l'influence de processus sociaux, ce qui fait que "la vérité" est un concept fuyant.

En huit chapitres denses mais faciles à lire, l'auteur examine comment des observations apparemment objectives sur la biomasse marine passent au travers d'une "interprétation flexible" (la possibilité de tirer d'un même corps de données des conclusions différentes mais, à priori, tout aussi plausibles) à cause du degré d'incertitude qui entre dans les estimations des réalités physiques.

Au fur et à mesure qu'il posait ses questions pointues aux scientifiques halieutes avec lesquels il s'entretenait, l'auteur réussissait à leur faire quasiment avouer collectivement que des "compulsions" sociales et politiques ont joué un grand rôle dans leurs interprétations. Selon lui, il existe à cela une raison particulièrement importante : lorsque c'est l'Etat qui finance la grande recherche scientifique, certaines forces sociales irrationnelles viennent peser lourdement sur les chercheurs. Ils ne savent pas exactement de quel côté ils sont ni s'ils peuvent agir en toute liberté.

**On n'écoute pas les pêcheurs-artisans**  
J'ai surtout aimé le chapitre intitulé "Est-ce que les marins-pêcheurs ont leur mot à dire en halieutique ?" L'auteur explique comment les scientifiques canadiens n'ont pas du tout tenu compte des points de vue des pêcheurs côtiers sur l'état de la ressource. Ils étaient d'avis que ceux-ci n'avaient que "très peu de choses à apporter en matière de solutions aux problèmes fondamentaux de l'évaluation des stocks." En même temps, ils qualifiaient les données relatives à la pêche au large de

"abondantes, denses, collectées de manière efficace et peu coûteuse et faciles à quantifier".

L'auteur fait remarquer qu'une telle attitude de la part de certains scientifiques ne signifie pas qu'ils "dédaignaient sciemment" les points de vue des pêcheurs côtiers ("cette litanie, ce charabia qu'ils sortent chaque fois qu'ils vous parlent"). Mais la structure cognitive de leur science moderne ne leur permettait pas d'incorporer de telles connaissances dans leur cadre de recherche. C'est cette supériorité épistémologique qui a éloigné la grande majorité des acteurs réels de la pêcherie de l'organisme qui avait apparemment le pouvoir de prédire l'avenir de la ressource dont ils dépendaient.

Avec l'effondrement de la pêche à la morue du Canada en 1992, le bien-fondé des mises en garde et des prédictions des pêcheurs côtiers devenait évident. L'impasse actuelle constitue pour les scientifiques "une crise de leurs propres attentes (scientifiques) et non pas une crise de l'état des stocks". Pour les pêcheurs côtiers, leur approche plus globale (holistique) de l'écosystème et de l'environnement du poisson trouvait ainsi sa justification.

Il faut féliciter Finlayson pour ses méthodes de recherche et pour son travail d'écriture et de mise en forme des données collectées. Il a notamment su tirer le meilleur parti des abondantes citations recueillies auprès des personnes qu'il a interviewées tout au long de ses travaux de recherche.

On peut signaler, en particulier, sa façon adroite d'incorporer les paroles du spécialiste des pêches Jake Rice, qui s'est livré à une critique détaillée et solide de Finlayson pour défendre le travail et les motivations des halieutes canadiens. En reproduisant à bon escient des passages d'interviews, Finlayson traduit bien le contexte, la saveur et toutes les nuances de l'argumentaire. Les critiques ont ainsi largement l'occasion de "parler" avec le lecteur et de présenter leur version de l'histoire.

En concluant son étude, Finlayson souligne un point important qui devrait retenir toute notre attention : selon lui, une pêcherie est une structure sociale complexe dont tous les aspects sont visiblement frappés du sceau de l'incertitude : prévisions en matière de stocks, technologies plus ou moins respectueuses de l'environnement, paroles et actes des hommes politiques. Pour qu'un tel système fonctionne de façon efficace, il faut qu'existe une autorité contraignante ou un large accord entre les diverses parties prenantes à propos des politiques et des paramètres qui serviront à solutionner les problèmes. Ni l'un ni l'autre n'existe aujourd'hui dans les pêcheries qui, de par le monde, traversent des crises ou enregistrent des conflits.

L'idéal serait évidemment de s'orienter vers un contexte consensuel. Les scientifiques spécialistes du milieu marin n'en connaîtront sans doute jamais assez sur les poissons et les écosystèmes pour pouvoir faire des estimations et des prédictions correctes. Ceci une fois admis, on ne peut prétendre gérer les pêcheries uniquement sur des bases biologiques. La gestion d'une pêcherie doit être considérée comme un processus social ; et ses problèmes essentiels sont d'ordre sociologique et politique.

Il n'y a pas lieu de dire aux travailleurs de la pêche qu'ils devraient absolument lire ce livre. Ils ont déjà exprimé tout cela à maintes reprises chez eux, avec leurs propres mots, au bord de toutes les mers du monde, du Canada Sénégal, de la Norvège à l'Inde et Philippines...

Mais tous les spécialistes de l'halieutique feraient bien de lire cet ouvrage, qui ne cherche pas à déboulonner leur science mais à la replacer dans son contexte social

#### **Une nouvelle base d'entente**

On ferait ainsi des pas de géants pour s'acheminer vers cette coopération indispensable qui, sous des formes nouvelles, devra s'instaurer entre les marins-pêcheurs qui peinent pour attraper le poisson et ceux qui gagnent leur vie à étudier les fruits de ce labeur.



Critique présentée par John Kurien,  
membre d'ICSF, enseignant au Centre  
d'études du développement de  
Trivandrum (Inde)

# Brèves

## Menacées de disparition

Messieurs les optimistes à tout crin, arrêtez de sourire! S'il fallait encore des preuves pour démontrer que les ressources marines de la planète sont toujours en danger, le Fonds mondial pour la nature (wwf) a, au début du mois de mai dernier, publié les conclusions d'un séminaire de scientifiques qui s'est tenu à Londres.

Selon ces experts, 131 des 152 espèces de poisson auxquelles ils se sont intéressés pourraient disparaître à terme. Et 15 sont considérées comme très en danger.

La Liste rouge des animaux menacés qui sera publiée à la fin de 1996 par l'Union internationale pour la préservation de la nature et des ressources naturelles tiendra compte

des travaux de ce séminaire.

## Captures en baisse

Au ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, oh a aussi de quoi s'inquiéter. On vient d'annoncer, pour la septième année consécutive, que la production nationale de

produits de la mer a encore baissé en 1995. Elle se situe à 7,47 millions de tonnes, soit 8 % de moins que l'année précédente. Cette baisse s'explique en grande partie par la chute brutale des captures de sardine et de maquereau.

## Adieu poissons

Il ne faut pas s'étonner que la ressource s'amenuise à toute vitesse. Selon les données préliminaires extraites d'un rapport sur les chalutiers commandité par le Département des pêches et des océans du Canada, des captures secondaires excessives ont marqué les opérations de la flottille chalutière de la Colombie-Britannique. Les militants de Greenpeace ont utilisé cette information pour critiquer le gouvernement canadien.

## Manque de "liquidités"

La surpêche n'est évidemment pas le seul problème. Dans un rapport récent intitulé "Liquid Assets" (Patrimoine liquide), l'Agence américaine de protection de l'environnement (epa) a fait savoir que 40 % des fleuves, rivières, ruisseaux et lacs des Etats-Unis sont trop pollués pour qu'on puisse y pêcher ou nager, et qu'un tiers des bancs de coquillages sont interdits parce que contaminés.

## Compensations

Pour permettre aux stocks de se reconstituer, le gouvernement égyptien a inter-

dit toute forme de pêche dans la bande littorale des 12 milles au cours du mois de mai.

Pour éviter que les pêcheurs ne soient indûment lésés par cette mesure, il a prévu des compensations pour leur manque à gagner. Il propose donc de leur acheter du poisson à meilleur prix lorsque les activités de pêche reprendront au mois de juin.

## Du poisson gratis

En Californie, les pêcheurs de saumon ont protesté contre les prix médiocres proposés par les transformateurs.

Au lieu de vendre à bas prix, ils ont arrêté de pêcher et ont même procédé à des distributions gratuites de saumon au public. Selon les transformateurs, la chute des prix doit être attribuée à des apports

trop importants sur le marché international.

## Simplification

Il n'est pas bon qu'il y ait trop de cuisiniers autour de la marmite. Ni trop d'organismes impliqués dans le suivi et la surveillance. C'est ce qu'ont pensé les autorités de Corée du Sud.

Elles ont annoncé récemment la fusion de trois services différents : l'Administration maritime et portuaire, l'Administration des pêches et la Police maritime. Il sera créé à leur place un nouveau

ministère des affaires maritimes.

## Un havre pour les tortues

Les Philippines et la Malaisie ont conclu un accord pour créer un nouveau refuge international pour les tortues sur les îles aux tortues qui se trouvent

sur la frontière entre les deux pays, à 25 milles au nord-ouest de San-dakan, Etat de Sabah (Malaisie). Les tortues vertes et les caret viennent en grand nombre pondre dans ce secteur.

## Les droits des Russes

La Russie a signé avec les Etats-Unis un accord bilatéral qui reconnaît que les activités de pêche dans les eaux internationales ("peanut hole") au milieu de la Mer d'Okhotsk, qui sont complètement entourées par la zee russe, devront se soumettre aux droits, devoirs et intérêts de la Fédération de Russie.

Les Etats-Unis ont également accepté de tenir compte des efforts de préservation de la ressource faits par les Russes dans ce secteur et de coopérer avec eux à l'encontre de navires de pays tiers qui se mettraient en contravention.

## Programme pétoncle

Pour tenir compte de conflits entre utilisateurs sur le site qui avait été retenu à l'origine, le Comité de gestion de la pêche de la

Nouvelle-Angleterre a approuvé le choix d'un nouveau site pour le Westport Sea Scallop Project qui fait partie du Sea Grant Program du Massachusetts Institute of Technology.

Les dernières dispositions concernant ce site de 9 milles carrés devraient être arrêtées sans tarder. Il a fallu attendre deux ans pour réunir toutes les autorisations nécessaires.

## **Mer interdite**

Inutile de rêver à des parties de pêche dans le sud de la Mer Jaune ou la Mer de Chine. Le ministère chinois de l'agriculture a imposé un moratoire sur toutes les activités de pêche au large dans ce secteur pendant les mois de juillet et août. Il s'agit évidemment de protéger la ressource, notamment les stocks de poissons sabre. Une mesure semblable avait été appliquée l'an passé.

## **Partage du hareng**

La Norvège, la Russie, l'Islande et les îles Féroé ont signé un accord pour la répartition des quotas de capture dans les eaux internationales.

Ces quotas concernent les stocks de hareng qui fraient dans les eaux norvégiennes. Les captures totales ont été fixées à 1,1 million de tonnes.

Ces négociations ne tiennent pas compte des quotas que l'Union européenne s'est attribués de manière unilatérale.

## **Filets dérivants**

Le Commissaire européen de la pêche, Emma Bonino, a demandé à l'Italie de respecter les règles internationales concernant les grands filets mail-

lants dérivants ou de s'attendre à subir des représailles américaines contre les produits de la mer originaires du pays.

Selon Madame Bonino, des contrôleurs européens ont, au cours du mois de juin, constaté que sur 16 navires inspectés, 15 utilisaient des filets maillants dérivants dont la longueur était deux fois supérieure à la norme.

## **Reconquérir ses droits**

Autour de la petite île de Mer, située dans le détroit de Torres sur la côte nord de l'Australie, les habitants ont entrepris de recouvrer leurs droits

sur les eaux qui les entourent.

Les pêcheurs du secteur commercial qui viennent du continent capturer la truite sur les récifs coralliens alentour, sont poursuivis par les îliens, adeptes du puissant culte Malo-Bomai.

Certains autres secteurs du détroit de Torres ont été surexploités. Les habitants de Mer sont déterminés à protéger ce qui reste. C'est à cette condition seulement qu'ils pourront se lancer dans une pêche de rapport viable et se suffire à eux-mêmes.

## **Conférence...**

Sur la belle île de Véga en Norvège s'est tenue une conférence sur la gestion locale, régionale et mondiale des ressources marines et sur leur répartition.

Organisée par Eurostep, une coalition d'Ong européennes, et par le People's Aid de Norvège, elle a rassemblé cinquante participants venus de divers pays (Inde, Nicaragua, Sénégal, Afrique du Sud, Chili, Islande, Pays-Bas, Irlande, Norvège) et des représentants de la fao.

Les discussions ont porté sur la Politique commune des pêches de l'UE et sur le rôle des Ong dans l'évolution du secteur de la pêche. Les délégués ont aussi entendu des exposés généraux sur la crise actuelle et les programmes de développement.

## **Séminaire...**

L'ICSF organise à Madras (Inde), entre le 26 septembre et le 1 octobre 1996, un séminaire sur la gestion de l'espace littoral pour la région de l'Asie du Sud. Il sera question des institutions, des lois et règlements et des politiques. Ce séminaire permettra de se documenter et de passer en revue la législation et les institutions qui concernent la gestion des ressources littorales, du point de vue des petits pêcheurs.

Le programme de six jours sera divisé en deux parties. La première, d'une durée de quatre jours, sera une session interactive. La seconde sera un symposium au cours duquel on essaiera de faire dialoguer décideurs politiques et travailleurs de la pêche. Une déclaration d'intention commune devrait conclure ce séminaire.

## **... et encore une réunion**

La Société mondiale d'aquaculture (WAS) organise une réunion spéciale sur le développement durable

dans le cadre de la Conférence mondiale Aqua 97 qui se tiendra à Seattle (Etats-Unis). Ces deux jours seront consacrés à quatre points importants : gestion intégrée des zones côtières, directives politiques, législation, état des lieux en matière d'environnement, indices et quantification de la "durabilité", pratiques de gestion optimales.

La Société mondiale d'aquaculture espère ainsi rassembler le plus grand nombre possible de points de vue sur ces questions.

## **Pas de géant**

Le Resource Group international (rgi) de Norvège est en train de devenir un géant. Sous la direction de Kjell Inge Rokke et de Bjorn Rune Gjelsten, cette firme a réalisé un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars en 1995.

Après avoir effectué un certain nombre de rachats, RGI a récemment émis pour 28,5 millions de dollars d'actions.

Cette émission a été largement souscrite. RGI est particulièrement bien placé pour la production de surimi. Et ses bateaux opèrent aussi

bien dans l'Extrême-Orient russe que dans l'Atlantique-sud. M. Rokke croit que l'industrie des produits de la mer passe par des cycles et que la force de RGI repose sur la diversité de sa production.

*Les garçons vont en mer dès qu'ils peuvent être utiles à leur père... A partir de dix-huit ans, ils deviennent des hommes et lorsqu'ils acquièrent une part dans un Bateau, ils se marient. Ils ont en effet pour maxime "qu'on n'est pas marin sans femme". Ils se trouvent donc une épouse tôt. Et celle-ci est toujours la fille d'un pêcheur, âgée généralement de dix-huit à vingt-deux ans. Ces femmes mènent une vie très laborieuse. Il arrive fréquemment qu'elles parcourent entre 10 et 25 milles dans la campagne avec sur la tête une lourde charge de poissons... Elles aident à tous les travaux qui ont trait aux bateaux sur le rivage et se montrent particulièrement habiles à fixer l'appât sur les hameçons et à préparer les lignes.*

— D'après un récit de voyage à Rathven (Banffshire) en 1842.  
Cité dans **Fishing and Whaling** (Pêche au poisson et à la baleine) de Angus Martin

ICSF est une organisation non gouvernementale internationale travaillant sur des questions concernant les pêcheurs du monde entier. Ce Collectif est affilié au Conseil économique et social des Nations unies et inscrit sur la liste spéciale des Ong internationales du Bt. Il a aussi obtenu le statut d'organisme de liaison auprès de la FAO. L'ICSF est enregistré à Genève et a un bureau à Madras et un bureau à Bruxelles. Il constitue un réseau mondial de militants associatifs, d'enseignants, de techniciens, de chercheurs et de scientifiques. Ses activités incluent le suivi et la recherche, les échanges et la formation, des campagnes et des programmes d'action, la communication. Sa revue SAMUDRA sera heureuse de recevoir des articles ou des réactions. Toute correspondance doit être adressée au bureau d'ICSF à Madras (Inde).

Les opinions et les positions exprimées dans les articles publiés sont celles de leur auteur. Elles ne représentent pas nécessairement la position officielle d'ICSF.

**publié par**  
Sébastien Mathew  
pour le Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche  
27, College Road, Madras 600 006, Inde  
tel : (91) 44 827 5303 fax : (91) 44 825 4457  
E-mail:madras.fishnet@axcess.net.in

**bureau de Bruxelles:**  
65, rue Grétry, B-1000 Bruxelles, Belgique  
tel : (32) 2-218 1538 fax : (32) 2-217 8305  
E-mail:gilletp@mail.interpac.be

**édité par**  
SAMUDRA Editorial

**Traduit de l'édition anglaise par**  
M. Le Bihan Gildas et CRISLA-LORIENT

**mise en pages**  
Satish Babu

**illustrations**  
James S. Jairaj

**photographie de couverture**  
Timo Laaksonen

**crédit photographique**  
Brian O'Riordan, BOBP  
John Kurien, Sebastian Mathew

**brèves**  
avec la permission de Gene Buck  
Congressional Research Service

**imprimé par**  
Nagaraj and Company, Madras

**revue** SAMUDRA n 15 juillet 1996  
REVUE NON COMMERCIALE A DIFFUSION LIMITÉE AU RÉSEAU